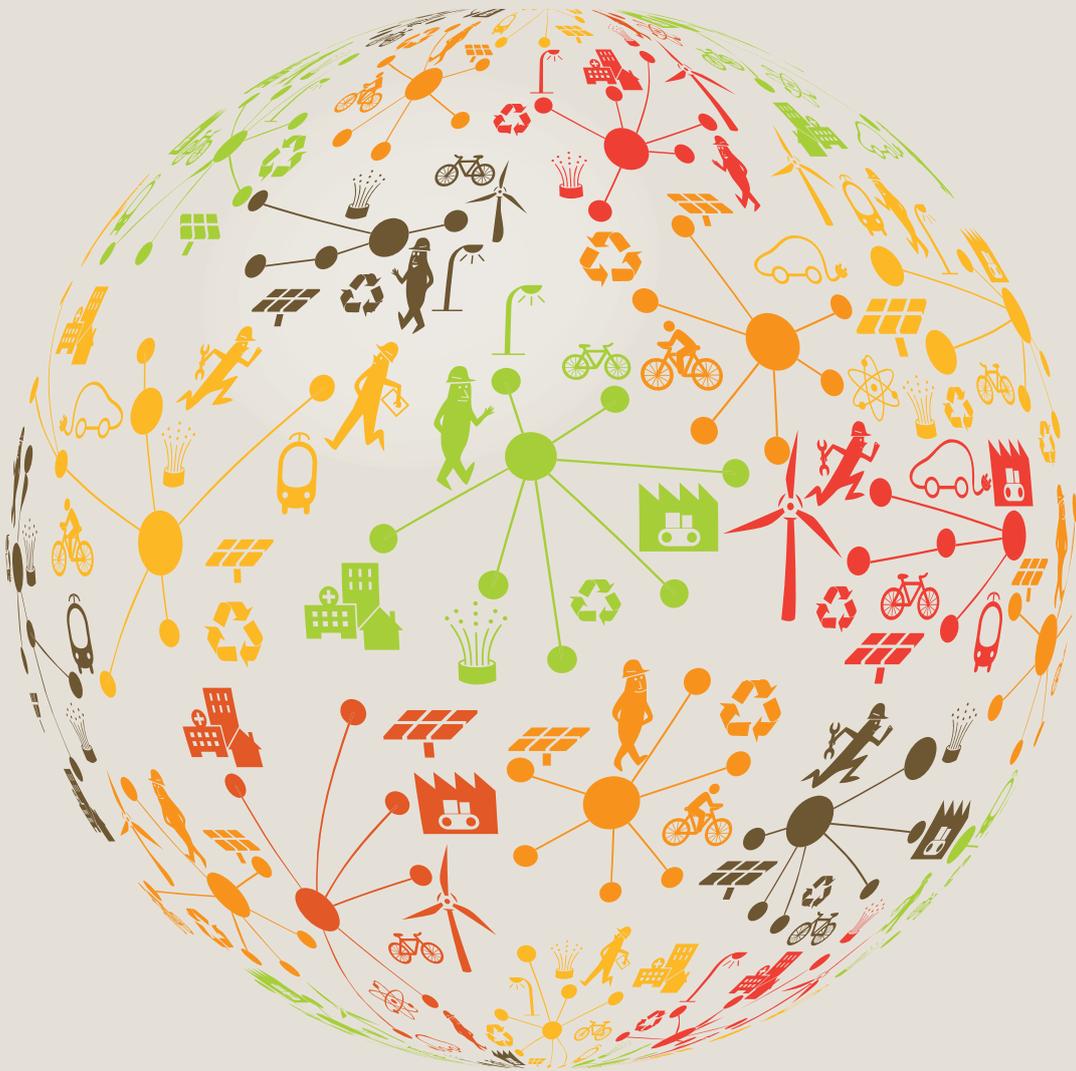


Rapport annuel 2022



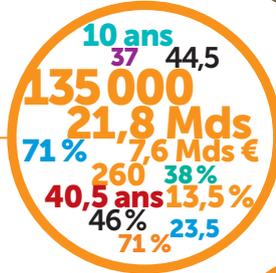
Sommaire



PAGE 2
Affaires publiques



PAGE 4
Les chiffres clés



PAGE 6
Le SERCE et les entreprises
de la transition énergétique
et numérique



PAGE 10
Prévention
et Sécurité



PAGE 18
Transition énergétique
et Environnement



PAGE 24
Infrastructures
et Réseaux



PAGE 34
Formation,
Social et Juridique



PAGE 40
Communication



Jean-Pascal de Peretti
Président du SERCE



En 2022, le SERCE a fêté ses 100 ans d'existence. L'occasion de mesurer l'évolution spectaculaire des métiers de nos entreprises. Sans nul doute, leur capacité d'innovation, leur agilité et la très grande proximité qui les lie à leurs clients leur assurent de poursuivre cette belle trajectoire. Plus que jamais notre profession est porteuse de sens, en permettant d'agir concrètement en faveur du climat, en étant plus inclusive, en favorisant la mixité ou la réinsertion de publics éloignés de l'emploi.

Cette année s'est caractérisée par une forte activité, tant du fait du rattrapage des décalages de chantiers des années précédentes que de celui de la montée en puissance des enjeux liés à la décarbonation et à la transition écologique.

Avec la guerre en Ukraine, la question de la souveraineté énergétique a relancé les débats sur les investissements dans le nucléaire, les énergies renouvelables et les réseaux.

Ce sont autant de signes qui soulignent le rôle majeur de nos entreprises dans la transition énergétique et numérique ; autant d'opportunités à venir pour nos métiers.

Tout au long de l'année, le SERCE s'est fortement investi dans les travaux lancés par le gouvernement sur la décarbonation des bâtiments. Grâce aux retours d'expériences fournis par nos adhérents, nous avons pu valoriser les savoir-faire des entreprises du SERCE et l'atout que constitue leur connaissance du patrimoine de leurs clients et leurs usages.

Certaines réglementations comme le dispositif Eco Energie Tertiaire ou l'obligation de mise en place de BACS, ont renforcé une demande forte pour des projets de rénovation de bâtiments. C'est une grande satisfaction pour le SERCE qui promeut depuis plusieurs années les savoir-faire de nos entreprises dans ce domaine. Nous avons également contribué à la création de la plateforme pédagogique PERF-ACTEE à destination des collectivités locales. Elle leur fournit des fiches d'information sur les actions de pilotage à mettre en œuvre pour réaliser des économies d'énergie.

L'équipe du SERCE est restée très mobilisée sur de nombreux dossiers. Sans les citer tous, on peut noter le suivi du projet de loi sur les énergies renouvelables ou le plan de sobriété qui ont donné lieu à plusieurs interventions du SERCE auprès du gouvernement. L'impact de la rénovation de l'éclairage public pour préserver la biodiversité a également été mis en valeur dans une vidéo diffusée en fin d'année.

L'enjeu majeur reste toujours de trouver les compétences nécessaires pour répondre à ce potentiel de développement. Nous travaillons avec tous les grands donneurs d'ordres de ces segments et développons des initiatives communes pour faire connaître nos métiers. Nos métiers sont au cœur des évolutions liées au changement climatique. Peu de professions ont autant d'opportunités positives devant elles et le SERCE sera présent pour accompagner ses adhérents et porter leurs voix.



Affaires publiques

Une actualité législative et réglementaire foisonnante

L'année 2022 a été riche en textes et en programmes. La veille et l'élaboration des positions du SERCE ont notamment porté sur des textes structurant le cadre législatif et réglementaire, le Plan gouvernemental de sobriété énergétique et le Fonds vert.

MAI

RepowerEU

Ce Plan de la **Commission européenne** a été élaboré en réaction aux conséquences énergétiques de l'invasion russe de l'Ukraine. Il vise 3 objectifs : accélération de la transition énergétique, diversification des sources d'approvisionnement énergétique et généralisation des économies d'énergie. REPowerEU porte **l'indépendance énergétique** et la **décarbonation** au cœur de l'économie européenne de demain.

Le plan se décline en actions de court-terme (prochaines années), de moyen-terme (horizon 2027) et de long-terme (pour 2030).

La problématique centrale repose sur le **financement de la transition énergétique** qui doit être à la hauteur des niveaux élevés d'ambition.

- Grâce à sa collaboration avec **l'association EuropeOn**, le SERCE mène un
- travail de suivi et d'influence sur les textes à Bruxelles afin de s'assurer de leur
- bon niveau d'ambition.

AOÛT

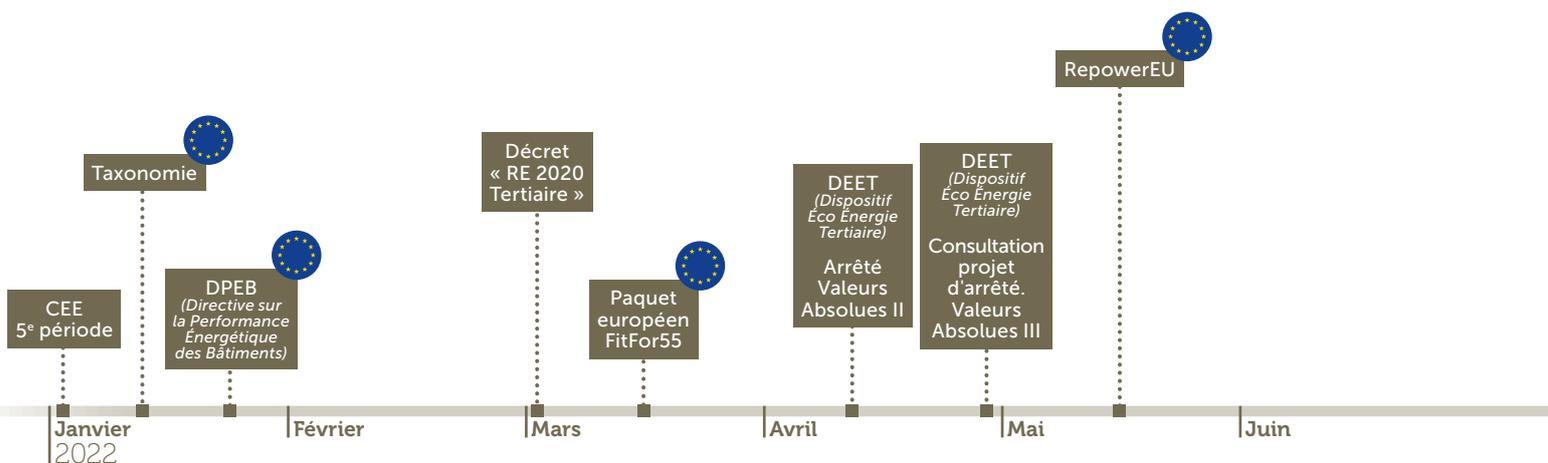
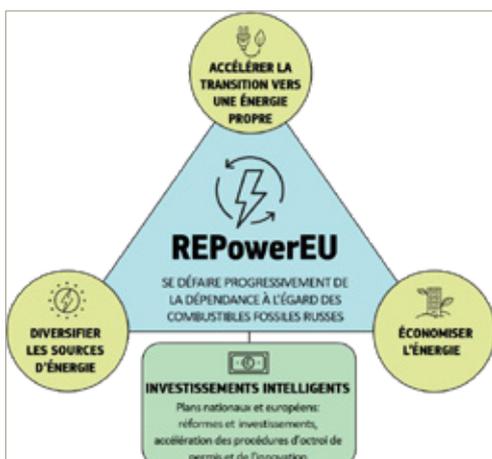
Fonds vert

Doté de 2 Mds €, il est placé sous la responsabilité des préfets et géré dans une logique de déconcentration, de simplicité et d'accompagnement. Il ne se décline pas sous la forme d'appels à projet.

Il finance notamment les actions de renforcement de la performance environnementale dans les territoires, comme la **rénovation énergétique des bâtiments publics locaux** et le **renouvellement de l'éclairage public**.

- Le SERCE a accueilli favorablement la création de ce Fonds Vert, qui doit permettre de mieux ancrer dans les territoires la transition énergétique. Il peut créer un effet de levier pertinent pour inciter les acteurs locaux à conduire des rénovations énergétiques globales à moindre impact sur leur trésorerie.

- De manière générale, ce dispositif s'inscrit dans une démarche soutenue par le SERCE de meilleure acceptabilité financière de la transition énergétique, grâce à un lissage des dépenses d'investissement qui lui sont associées.



SEPTEMBRE



Projet de loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (Loi 2023-175 du 10 mars 2023)

Ce texte concilie l'amélioration de l'acceptabilité locale avec l'accélération du déploiement des énergies renouvelables, tout en garantissant la protection de la biodiversité et en minimisant l'artificialisation des sols.

En 2022, le SERCE a suivi avec attention les évolutions législatives sur ce texte qui doit anticiper les usages électriques de demain. Le déploiement accéléré des énergies renouvelables entraînera des conséquences importantes sur les infrastructures de réseaux.

Ce texte est une première étape dans la nécessaire montée en puissance de l'appareil de production électrique français, en raison de la progression de l'électrification des usages. Pour le SERCE, son dimensionnement doit être fonction de la consommation, qui est appelée à l'avenir à se faire de manière mieux raisonnée, grâce aux travaux d'efficacité énergétique.

OCTOBRE

Plan de sobriété énergétique

Ce plan fixe un objectif de réduction de 10% de la consommation énergétique en France d'ici 2024.

Il identifie la **gestion intelligente des bâtiments tertiaires (BACS)**, la **réduction de la période de chauffe**, la **maintenance des équipements de chauffe** et le **remplacement des luminaires publics par des LEDS** comme gisements majeurs d'économies d'énergie.

Le Plan de sobriété représente un cadre de court et moyen terme en matière de réduction de la consommation énergétique. Il favorise en particulier des travaux possédant des retours sur investissement courts.

Le SERCE a transmis au gouvernement ses propositions pour des actions à gains rapides à court terme. Il a rappelé également qu'à moyen terme la mise en place de **BACS** ou la **modernisation de l'éclairage public**, génèrent des économies d'énergie significatives.

(Voir aussi : p. 19)

OCTOBRE

France Nation Verte

Ce plan gouvernemental regroupe dans un cadre de long terme l'ensemble des stratégies, lois, plans et initiatives existantes dans le domaine de l'écologie.

Il précise le rôle du **Secrétariat Général à la Planification Ecologique (SGPE)** qui fera de la coordination interministérielle du pilotage des indicateurs et du suivi de la mise en œuvre opérationnelle.

Le SERCE a rappelé lors de ses rendez-vous ministériels que ses adhérents sont pleinement impliqués dans un grand nombre des chantiers opérationnels identifiés par France Nation Verte pour mettre en œuvre la transition énergétique. Une approche de planification permet d'inscrire les investissements à venir dans le long terme et de garantir la pleine cohérence des politiques publiques dans le domaine.

(Voir aussi : p. 19)

AUTRES TEXTES SUIVIS ATTENTIVEMENT PAR LE SERCE :

Projets de lois de **Finances** pour 2023 ; de **Programmation des Finances publiques** pour les années 2023 à 2027 ; de **Finances rectificative** pour 2022.

Projet de loi relatif à l'accélération des procédures liées à la construction de **nouvelles installations nucléaires** à proximité de sites nucléaires existants et au fonctionnement des installations existantes.

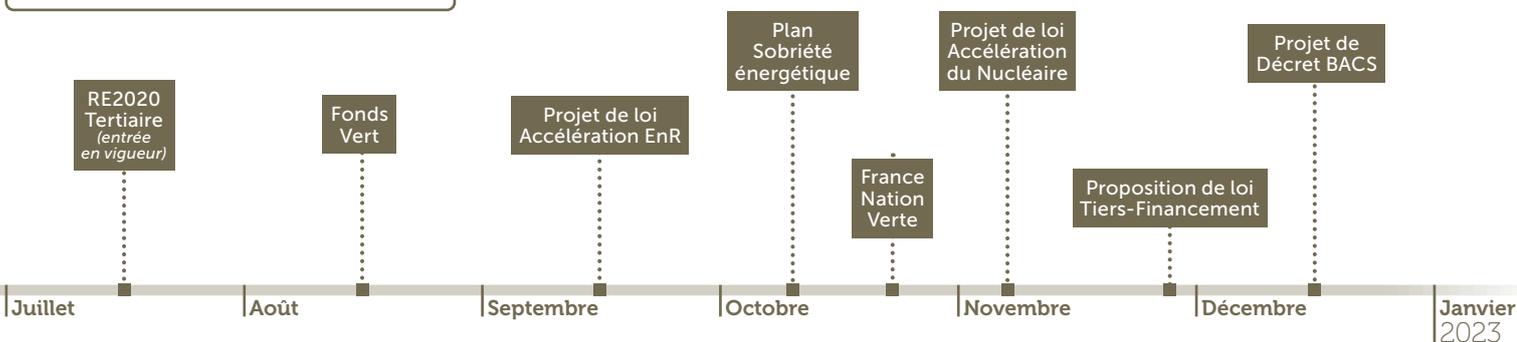
Proposition de loi visant à ouvrir le **tiers financement** à l'État, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

Divers décrets de **sobriété énergétique** (extinction des publicités lumineuses, obligation de fermeture des ouvrants des bâtiments, etc.).

Projet de décret relatif aux **systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments tertiaires (BACS)**.

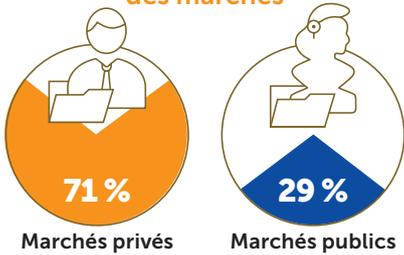
Arrêté relatif aux modalités d'application du dispositif des **Certificats d'Économies d'Énergie**.

Consultation nationale sur le **mix énergétique**.



Les chiffres

Répartition du chiffre d'affaires France selon la nature des marchés

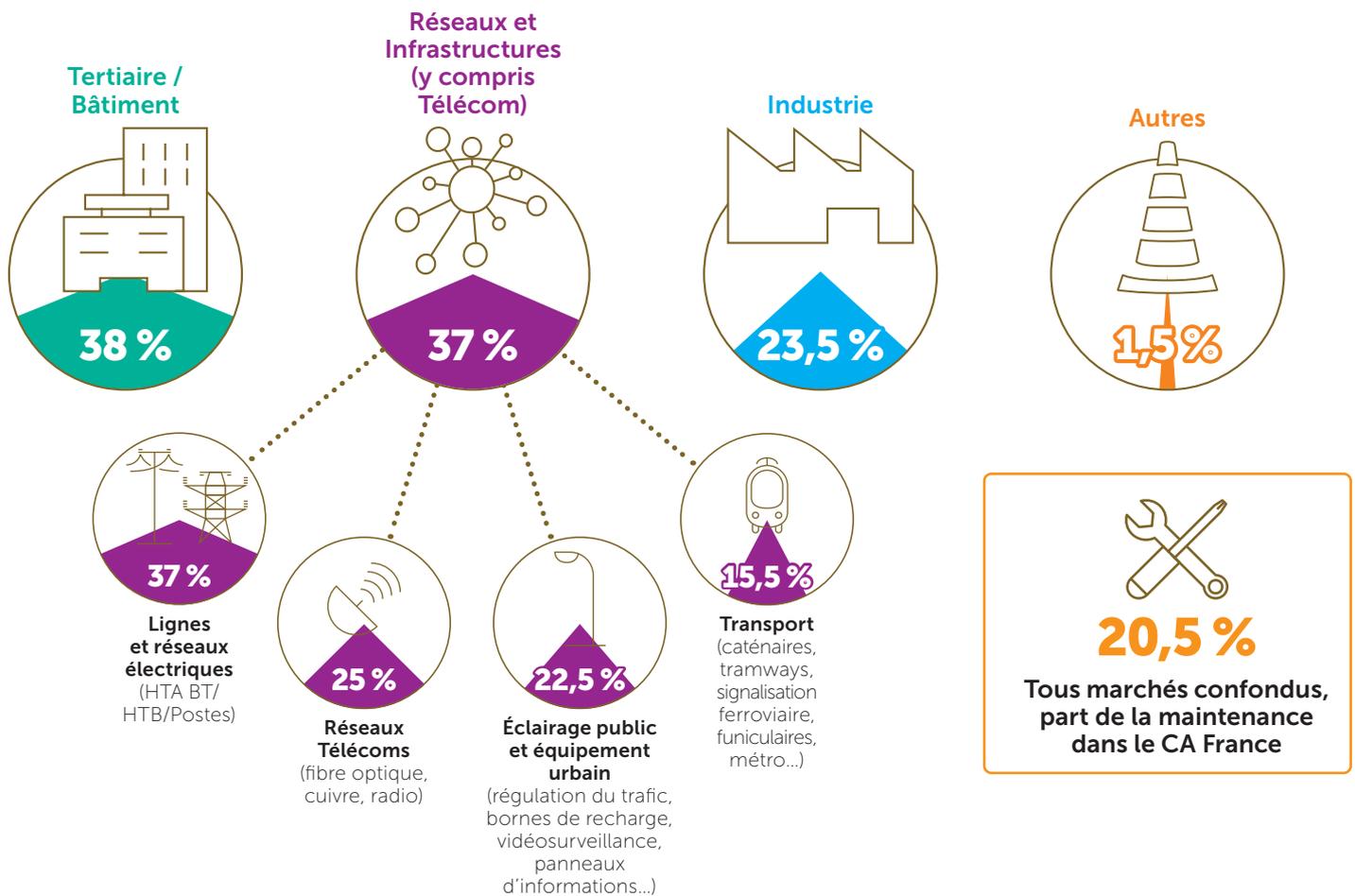


21,8 Mds €
CA France 2022



7,6 Mds €
CA hors de France 2022

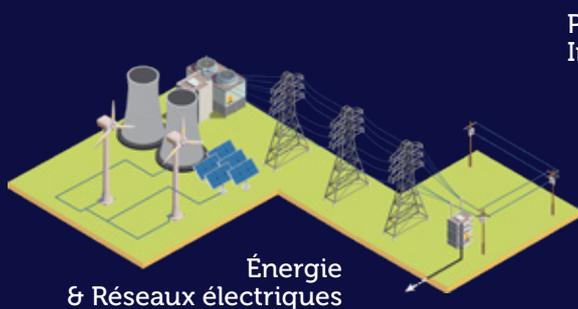
Répartition du chiffre d'affaires France selon les marchés



260 entreprises (PME, ETI et grandes entreprises)



900 sites, en France

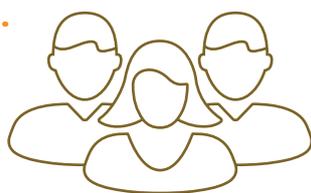


Process industriels
Industrie 4.0



Réseaux de télécommunications et territoires connectés





135 000
salariés



86,5%
d'hommes



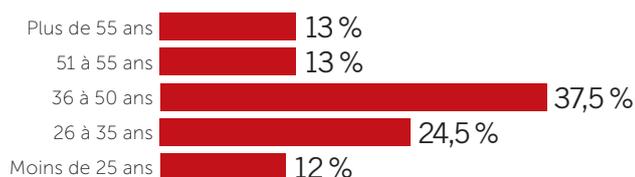
13,5%
de femmes

Répartition des salariés présents au 1^{er} janvier 2022

SELON LEUR ÂGE



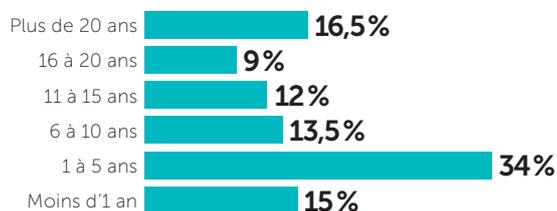
Âge moyen
40,5 ans



SELON LEUR ANCIENNETÉ



Ancienneté moyenne
10 ans



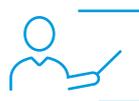
PAR CATÉGORIES PROFESSIONNELLES

Nature des contrats de travail (en % des salariés)

	2020	2017
CDI	93%	94,5%
Contrats de chantier	0,5%	0,5%
CDD (hors intérim)	1%	1%
Contrats d'apprentissage	5%	3%
Contrats de professionnalisation	0,5%	1%
Ensemble	100%	100%



LA FORMATION CONTINUE EN ENTREPRISE au 1^{er} janvier 2022



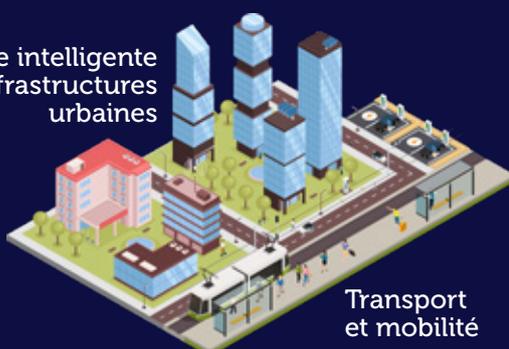
71%
des salariés ont reçu une formation



2 037 800
nombre d'heures totales de formation réalisées
*Estimées pour l'ensemble des adhérents au SERCE
soit 24h en moyenne par salarié formé*



Ville intelligente
et infrastructures
urbaines



Transport
et mobilité



Bâtiments
communicants
et performants



LA MISSION DU SERCE

Défendre

les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics et des grands donneurs d'ordres en intervenant notamment lors de l'élaboration des textes réglementaires et sur les questions liées aux enjeux contractuels.

Valoriser

la capacité d'innovation des entreprises dans le domaine technique et le développement de solutions et de nouveaux services liés aux enjeux climatiques.

Favoriser

la qualité des travaux (formations, qualifications des entreprises, participation aux systèmes de certification...).

Accompagner

les entreprises pour améliorer la prévention et la sécurité des chantiers et des personnes en partageant les bonnes pratiques.

Informier

les entreprises sur l'essor des nouvelles technologies et l'émergence de nouveaux marchés.

Promouvoir

les métiers et les secteurs d'activité de la profession en agissant dans le domaine de la formation, initiale et continue, en veillant au maintien et à l'évolution des compétences.

Ceux qui font le SERCE

Le SERCE est une organisation professionnelle qui représente les entreprises de la transition énergétique et numérique. Elles interviennent notamment dans les travaux et services liés aux bâtiments Intelligents, réseaux d'énergie et systèmes d'information et de communication.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

Le Bureau et le Conseil d'administration se sont réunis 8 fois, dont notamment au mois de décembre pour acter la succession à la Direction générale du SERCE.

Président	Vice-Président	Trésorier
Jean-Pascal de PERETTI Président du SERCE	Hervé ADAM Directeur Général VINCI Energies France	Philippe TRIDON Président Directeur Général SORAPEL
Bertrand ALLOIN Président du Directoire FIRALP	Ludovic DUPLAN Directeur General International EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - Régions France	Pierre HARDOUIN CEO France - EQUANS Arnaud TIRMARCHE Directeur Général SPIE France
Olivier ALLEZ Président ALLEZ et Cie Daniel DUMINY Président FAYAT Energies Services	Alain LE DÛ Président du Conseil d'Administration LE DU INDUSTRIE Gauthier LOUETTE Président Directeur Général SPIE France Dominique NEEL Directeur Général délégué EQUANS France	Eric PLUMEY Directeur Général VINCI Energies France Bruno RAMPA Président RAMPA ENERGIES Luc SAUZE Directeur Général SPIE CityNetworks Jean de VAUXCLAIRS Président CEME
Emmanuel HERVE Directeur Général HERVE TEHRMIQUE Corinne LANIECE Secrétaire Générale VINCI Energies		

Une équipe permanente

(au 31/12/2022)



Jean-Pascal de Peretti
Président



Anne Valachs
Directrice Générale



Laurence Weisenbacher
Secrétaire Générale



Philippe Hunault
Directeur
des Affaires techniques



Bruno Leduey
Directeur
Prévention sécurité



Nicolas Cahenzli
Responsable
Efficacité énergétique
& Bâtiment



Paul Moineau
Responsable
des Affaires Publiques



Marielle Mourgues
Responsable
Information
et communication



Tiphaine Lavergne
Secrétariat de Direction



Philippe Tran
Chargé de communication
print et digital



Olga Tuloup
Secrétariat
Administration

Une organisation en réseaux, réactive et ouverte qui repose sur :

DE NOMBREUSES COMMISSIONS (AU 31/12/2022)

16 Commissions de 211 membres, animées par un Président, en coordination avec un membre de l'équipe permanente du SERCE.



QUALIFICATION

Jean-Raymond ARTAUD



CATÉNAIRES

Philippe PAILLET

SIGNALISATION TRANSPORT

Jean-Marc ANTOINE

CENTRALES ET NUCLÉAIRE

David GUILLON

ÉCLAIRAGE PUBLIC

ET ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS

Frédéric GALLOO

RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE HTA BT

Patrick MEUNIER

LIGNES AÉRIENNES HTB

Patrice HERMANT

LIGNES SOUTERRAINES HTB

Michaël PFEFER

POSTES HTB

Marc PAGES

RÉSEAUX DE COMMUNICATION

Etienne DUGAS



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Jean de VAUXCLAIRS

ENVIRONNEMENT

Romuald PETON



QUESTIONS SOCIALES

Rémi HUGUET

QUESTIONS JURIDIQUES

Philippe PETITIMBERT

FORMATION PROFESSIONNELLE

Armelle DENEUFVE



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Arnaud TIRMARCHE

UNE REPRÉSENTATION RÉGIONALE

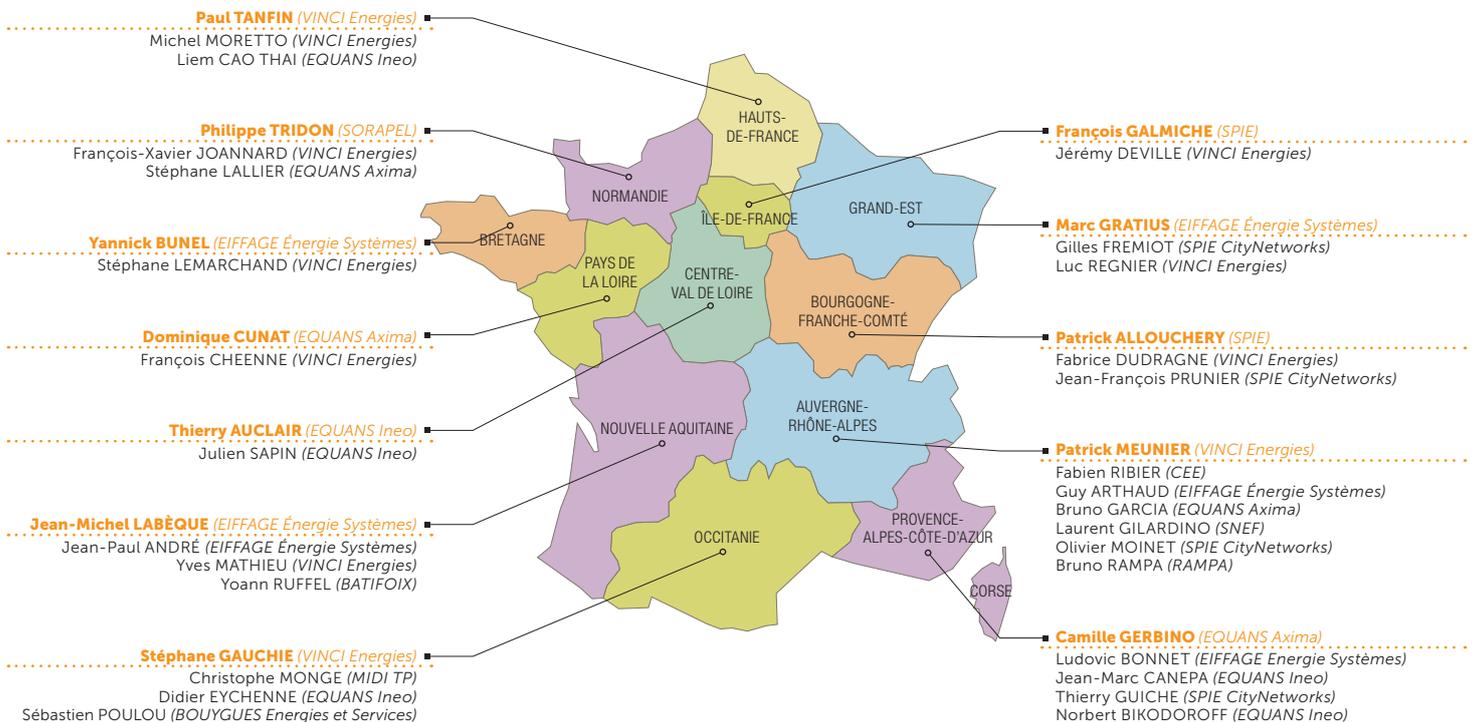
12 délégués régionaux et 28 conseillers régionaux se réunissent chaque trimestre pour échanger sur les enjeux nationaux de la profession, transmettre les avis et préoccupations des entreprises de terrain et contribuer au choix des actions à mener.

Leurs missions :

- animer les réunions d'information locales avec les entreprises ;
- assurer l'interface avec les comités de liaison régionaux SERCE/Enedis ;
- représenter le SERCE au sein des conseils d'administration des Fédérations Régionales des Travaux Publics (FRTP) ;
- représenter les entreprises du SERCE auprès des pouvoirs publics locaux ;
- animer les partenariats avec les écoles et lycées ;
- participer au montage de programmes de formation de stagiaires cofinancés par le SERCE et les régions.

DÉLÉGUÉS ET CONSEILLERS RÉGIONAUX

(au 31/12/2022)



Le SERCE est :

membre de la FNTF

(Fédération Nationale des Travaux Publics)



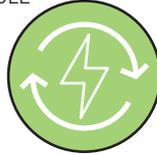
membre associé de la FIEEC

(Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication).



Transition énergétique

ATEE
FIEEC
FNTF
MEDEF
PLAN BATIMENT DURABLE
SBA



Une forte implication extérieure

Le large périmètre d'activités des entreprises qu'il représente, amène le SERCE à intervenir à la croisée de différentes filières dans des domaines complémentaires.

Formation

CONSTRUCTYS
ESTP
FORMAPELEC
FNTF
ISUPFERE
OBJECTIF FIBRE



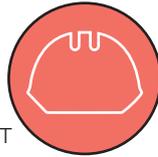
Europe

EuropeOn
MEDEF
FIEEC



Prévention et sécurité

AFNOR-UTE
FNTF
OBSERVATOIRE NATIONAL DT-DICT
OPPBTP
ORG TST IE
PSRE
SÉQUÉLEC
SETVF



Questions techniques

AFE
AFNOR-UTE
AVERE-FRANCE
CEREMA
CLUSTER LUMIÈRES
CONSUEL
ECOLOGIC
ECOSYSTEM
FFIE
FIEEC

FNTF
GIFEN
GIMELEC
OBJECTIF FIBRE
OPPBTP
PROMOTELEC
QUALIFELEC
SÉQUÉLEC
SYCABEL
SYNDICAT DE L'ÉCLAIRAGE



Juridique

FIEEC
FNTF



Social

FNTF
FRTF

Les partenaires du SERCE :

AFE Association Française de l'Éclairage

AFNOR-UTE Association Française de normalisation - Union Technique de l'Électricité

EuropeOn Electrical Contractors Association

ATEE Association Technique Énergie Environnement

AVERE-FRANCE Association nationale pour le développement de la mobilité électrique

CEREMA Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

CLUSTER LUMIÈRES réseau de compétences de la lumière et de l'éclairage.

CONSTRUCTYS OPCA de la Construction

CONSUEL COMité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité

ECOLOGIC / ECOSYSTEM éco-organismes chargés de la collecte, du traitement et recyclage des DEEE

ESTP École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (Conseil de perfectionnement)

FIEEC Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication

FFIE Fédération française des Intégrateurs Électriciens

FNTF Fédération Nationale des Travaux Publics

FORMAPELEC Organisme de formation continue de la filière électrique

FRTF Fédérations régionales des Travaux Publics

GIFEN Groupement des Industriels Français de l'Énergie Nucléaire

GIMELEC Groupement des entreprises de la filière électronique française

ISUPFERE Mines Paris Tech

Objectif Fibre Plateforme interprofessionnelle du déploiement de la fibre optique

OBSERVATOIRE NATIONAL DT-DICT

OPPBTP Organisme Professionnel de Prévention du BTP

ORG TST IE Organisme Travaux Sous Tension sur les Installations Électriques

PROMOTELEC Organisme de promotion de la sécurité et du confort électrique dans l'habitat neuf

PSRE Promotion et Suivi de la Sécurité Routière en Entreprise

QUALIFELEC Organisme de qualification de la filière électrique

SBA Smart Buildings Alliance

SEQUELEC Sécurité et Qualité dans l'utilisation de l'électricité

SETVF Syndicat des Entrepreneurs de Travaux de Voies Ferrées de France

SYCABEL Syndicat professionnel des fabricants de fils et de câbles électriques et de communication

SYNDICAT DE L'ÉCLAIRAGE

Les qualifications du SERCE

La Commission « Qualification » du SERCE délivre plus d'une centaine de qualifications. Elles font autorité dans le périmètre d'activité des entreprises de génie électrique et climatique. Toutes ces qualifications sont attribuées pour une durée de 4 ans.

COMMISSION « QUALIFICATION »



Jean-Raymond ARTAUD

Président de la Commission : « Qualification »

Les qualifications attribuées par le SERCE assurent aux donneurs d'ordres :

- la légitimité professionnelle,
- la reconnaissance de la capacité technique d'une entreprise à réaliser des travaux dans un domaine d'activité donné.

Une procédure rigoureuse, qui permet d'évaluer :

- les capacités techniques,
- humaines,
- financières de l'entreprise.

Les qualifications attribuées aux entreprises adhérentes sont désormais visibles sur l'annuaire en ligne des adhérents du SERCE, avec pour chacune les dates limites de validité. Elles sont consultables

par les clients et donneurs d'ordres qui peuvent faire des recherches par types de marchés, localisation géographique et/ou par qualifications.



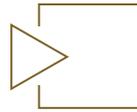
Consultez l'annuaire en ligne sur le site serce.fr, rubrique « Nos adhérents »

Qualifications délivrées en 2022



7

réunions



8

nouvelles admissions



34

dossiers examinés



300

qualifications délivrées

Catégories	Familles	Domaines	Nombre de qualifications par sous domaine
Travaux de génie électrique	0	Lignes aériennes à haute tension HTB	2
	1	Réseaux aériens HTA et BT	2
	2	Lignes de traction électrique	3
	3	Lignes aériennes de télécommunication	6
	4	Grands postes (> 50 kV)	2
	5	Postes jusqu'à 50 kV inclus	1
	6	Canalisations électriques souterraines de distribution publique	23
	7	Études et calculs de réseaux d'infrastructure publique	2
	8	Centrales de production d'énergie électrique	5
	9	Installations tertiaires (tous bâtiments)	20
	10	Installations industrielles (tous procédés)	26
	11	Éclairage extérieur	7
Maintenance	12	Signalisation	6
	14	Maintenance des Installations industrielles et tertiaires	17
	15	Maintenance en éclairage extérieur et Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE)**	12
Efficacité énergétique	16	Maintenance en signalisation	6
	18	Efficacité énergétique	7

En 2022, la Commission « Qualification » a enrichi la nomenclature d'activités en intégrant des qualifications en installation et maintenance de bornes de recharge de véhicules électriques.

dont **66 Installation de bornes électriques**

- 660** Recharges de véhicules électriques sur la voie publique
- 6601** Borne de recharge sur la voie publique < 22 kva
- 6602** Borne de recharge sur la voie publique > 22 kva communicante
- 6603** Borne de recharge sur la voie publique > 22 kva
- 661** Campings, marchés, pontons
- 662** Bornes escamotables ou barrières levantes avec accès par badge, clé ou autre...

dont **93 Distribution BT**

- 930** Installations générales et équipements terminaux
- 931** Réalisation de câblage armoires, tableaux, pupitres non sous-traitée
- 932** Installation de bornes de recharge de véhicules électriques < 22 kva
- 933** Installation de borne de recharge de véhicules électriques 22 kva communicante
- 934** Installation de borne de recharge de véhicules électriques > 22 kva

dont **103 Réseaux BT**

- 1030** Installations générales et équipements terminaux
- 1031** Réalisation de câblage armoires, tableaux, pupitres non sous-traitée
- 1032** Installation de bornes de recharge de véhicules électriques < à 22 kva
- 1033** Installation de bornes de recharge de véhicules électriques 22 kva communicante
- 1034** Installation de bornes de recharge de véhicules électriques > à 22 kva



Nomenclature des qualifications du SERCE sur le site serce.fr, rubrique « Le SERCE », sous rubrique « Qualifications du SERCE »



Prévention et Sécurité





Prévention et Sécurité

La Prévention Santé Sécurité est au cœur de l'action des entreprises que le SERCE accompagne à travers les travaux de la Commission « Prévention Sécurité » et son réseau d'Ingénieurs Conseils. De très nombreux retours d'expérience et bonnes pratiques sont ainsi partagés entre les entreprises, et avec les grands donneurs d'ordres. Des accidents survenus à la fin de l'année, incitent à poursuivre et renforcer les actions en matière de Prévention, Santé et Sécurité.

COMMISSION « PRÉVENTION ET SÉCURITÉ »



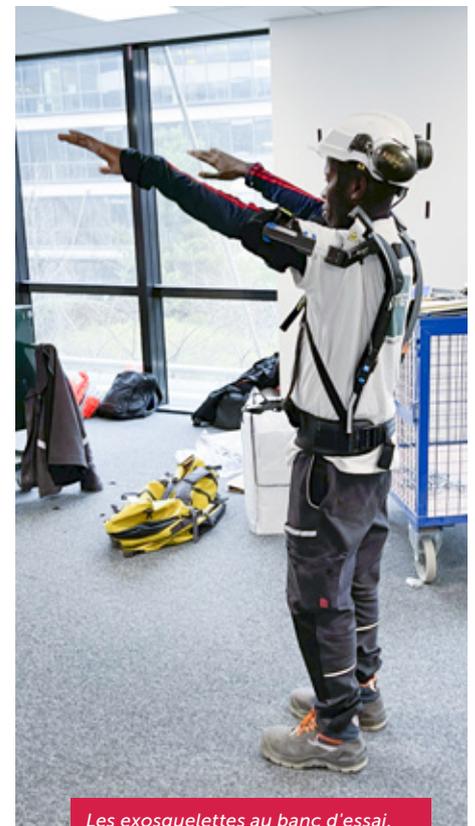
Arnaud TIRMARCHE

Président de
la Commission :
« Prévention
& Sécurité »

Commission « Prévention et sécurité »

En dehors des sujets récurrents (statistiques et accidentologie trimestrielles, accidents graves et mortels), la Commission « Prévention & Sécurité » a évoqué de très nombreux sujets :

- Actions de l'**OPPBTP** intéressant les entreprises du SERCE : étude métier électricien, application en ligne d'évaluation des compétences électriques, campagne d'essais d'exosquelettes, enquêtes (EPI ; norme NF C18-510 et habilitations), bracelets coups de chaleur, mesures d'exposition aux poussières de silice, essais de harnais connectés, Assujettissement dans les paniers.
- Présentation de la plaquette DT-DICT réalisée par le SERCE, en partenariat avec la **FNCCR**,
- Loi Santé au Travail,
- Travaux de la Commission AFNOR U21 sujet « Nappage-habillage »,
- Réglementation / projets de textes sur l'habilitation BF-HF,
- Projets de Décrets et arrêtés sur les travaux d'ordre non électriques dans l'environnement d'ouvrages ou d'installations électriques,
- Exposition aux poussières de Silice, programme Carto,
- Risques liés à l'utilisation des plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) et assujettissement dans les paniers,
- Situation sanitaire,
- Risques liés à l'utilisation du téléphone portable.



Les exosquelettes au banc d'essai, dans le cadre de l'expérimentation menée par l'OPPBTP, avec la collaboration d'adhérents du SERCE.





La Commission a également reçu plusieurs intervenants extérieurs :

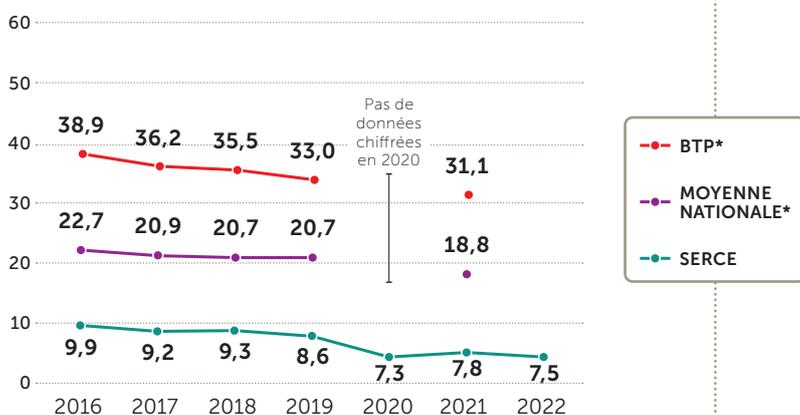
- **La Directrice Santé sécurité Qualité de Vie au Travail de RTE**, pour une présentation de la **nouvelle politique Santé Sécurité et Qualité de Vie au Travail (SSQVT) du RTE 2022/2024**, du tableau de bord SSQVT (indicateurs et accidentologie) et des axes d'actions pour 2022. Cette présentation a suscité des échanges très riches avec les membres de la Commission, notamment sur les causes des accidents et Maladies Professionnelles des personnels RTE et prestataires.
- **Une juriste de la FNTF** au sujet de la **Loi Santé au Travail** (contextes et objectifs, impacts sur le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER), passeport formation, évolutions sur le suivi médical et les Services de Santé, ...).
- **La responsable du pôle Risques au sein de la Direction technique de l'OPPBTB** sur le sujet **CARTO Silice** (réglementation, campagne exploratoire 2017/2020, campagne nationale FNTF 2021/2022, Carto Silice) et du **Responsable de domaine Énergies Réseaux de l'OP-PBTB** sur les sujets suivants : Vêtements de travail et risque électrique ; ORG TST-IE (Organisme des Travaux Sous Tension sur les Installations Électriques) et bilan des formations TST ouvrages du Comité TST.

LES RÉSULTATS DE LA PROFESSION

Recueil établi sur la base de 187,8 millions d'heures de travail réalisées par les salariés permanents (2021 : 178,5 millions d'heures)

Taux de fréquence 2016-2022

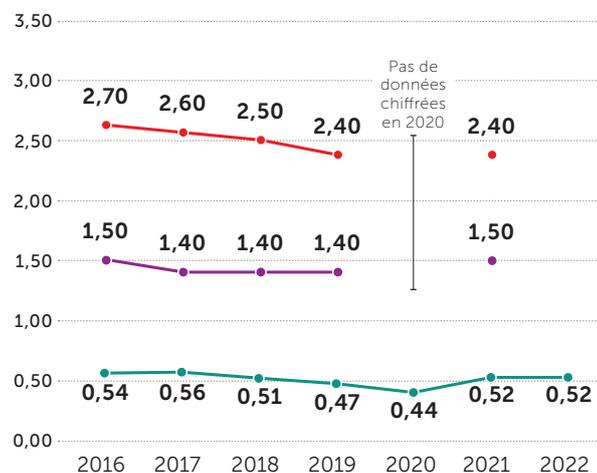
Le taux de fréquence des salariés permanents, qui ne comptabilise que les accidents avec arrêt, s'est amélioré à hauteur de 7,5 par rapport à celui de 2021..



* Statistiques CNAM 2020 « Moyenne nationale » et « BTP » non disponibles

Taux de gravité 2016-2022

Le taux de gravité sur 12 mois est resté stable par rapport à son niveau d'il y a un an, à 0,52.



L'INTERIM

Sur l'ensemble de l'année 2022, la part de travail réalisée par l'intérim a légèrement diminué de 0,4 % (11,6 %) par rapport à 2021, où l'on avait enregistré une augmentation de 1 % par rapport à l'année précédente.

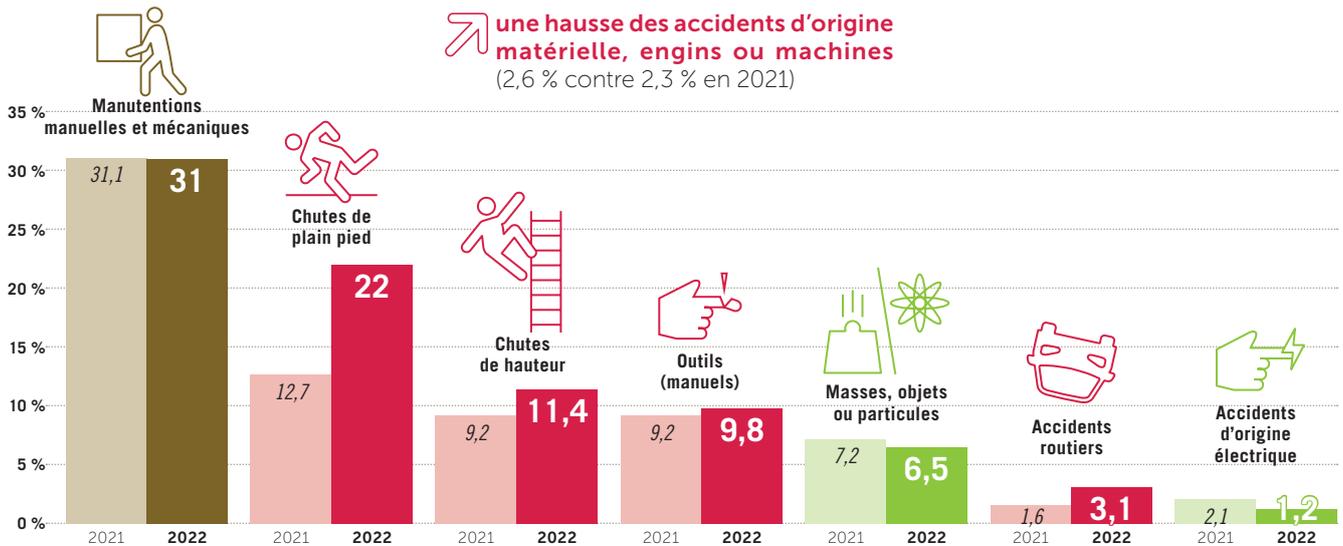
Le taux de fréquence avec arrêt de l'intérim s'est détérioré pour passer de 24,9 en 2021 à 27,3 fin 2022.

L'accidentologie en 2022

Répartition (en %) des principaux taux d'accidents par catégorie

L'analyse statistique indique :

-  **une très forte hausse des chutes de plain-pied et hauteur** (respectivement 22% contre 12,7% en 2021 et 11,4% contre 9,2% en 2021) ;
 -  **une forte augmentation des accidents routiers en mission** (3,1% contre 1,6% en 2021) ;
 -  **une remontée des accidents liés à l'utilisation d'outils mécaniques ou individuels à main** (9,8% contre 9,2% en 2021) ;
 -  **une hausse des accidents d'origine matérielle, engins ou machines** (2,6% contre 2,3% en 2021)
-  **Comme en 2021, un fort taux d'accidents liés aux manutentions manuelles (27,7%) et mécaniques (3,3%) ;**
 -  **une diminution des accidents dus aux masses et particules en mouvement (6,5% contre 7,2% en 2021) ;**
 -  **une baisse des accidents d'origine électrique (1,2% contre 2,1% en 2021) ;**



DES INGÉNIEURS-CONSEILS SUR LE TERRAIN, AU SERVICE DES ENTREPRISES



6 ingénieurs-conseil



204 visites d'entreprises

En 2022, l'équipe des six ingénieurs conseil a réalisé un total de 204 vacations au service des adhérents du SERCE.

Le nombre de 240 vacations planifié pour l'année n'a pu être atteint, en raison d'un nombre moindre de visites réalisées en régions Rhône-Alpes / PACA et Nord-Ouest Île-de-France. Cela s'explique notamment par le remplacement d'un ingénieur-conseil.





Concours Sécurité SERCE - OPPBTP

57^{ème} Concours Sécurité SERCE / OPPBTP

La 57^{ème} édition du Concours SERCE/OPPBTP a, une fois encore, remporté un franc succès avec un nouveau record du plus grand nombre de dossiers déposés (**137 !**) par les entreprises adhérentes pour les 8 familles thématiques du Challenge.

C'est la thématique « Mobilisation du personnel » qui a rassemblé le plus grand nombre de dossiers, suivie par les catégories « Matériel », « Formation », « Santé » et « Traitement des Événements à Haut Potentiel de Gravité », thème introduit lors de l'édition de 2019.

Cette édition se caractérise par les candidatures d'entreprises du domaine ferroviaire, avec pour l'un d'entre eux l'obtention d'un prix dans la catégorie « Matériel », pour la mise en place d'une solution ergonomique facilitant la manutention des écrans d'information voyageurs.

Afin de partager ces initiatives, des « books » des dossiers présentés au Challenge du Jury ont été réalisés et mis en ligne sur le site du SERCE à disposition des adhérents.



Téléchargez les dossiers des lauréats du Challenge du jury, depuis le site SERCE, serce.fr > Actualités

Des actions de communication ont été réalisées pour promouvoir les dossiers du Challenge, avec le concours de l'OPPBTP et de clients tels que SNCF Réseau.

Courant septembre, la « **Lettre du Concours Sécurité** » a été largement diffusée. Elle reprend de façon détaillée la présentation des projets récompensés, en mentionnant également quelques dossiers présentés mais malheureusement non retenus pour le palmarès.



Consulter la Lettre du Concours Sécurité sur le site internet du SERCE, serce.fr > Rubrique « publications ».



Le palmarès est diffusé dans la Lettre du Concours Sécurité

GROUPE DE TRAVAIL « PRÉVENTION SÉCURITÉ SERCE/ENEDIS »

Au cours de l'année, le groupe de travail « **Prévention Sécurité SERCE/Enedis** » a travaillé sur les sujets suivants :

- résultats Sécurité, principaux facteurs d'analyse Enedis & SERCE ;
- bilan accidentologie électrique, dont bilan SRECT sur accidentologie en TST ;
- partage de bonnes pratiques SERCE/Enedis : présentation par VINCI Energies de l'outil « SAFETY-UP » ;
- déploiement de la charte Sécurité Enedis – Entreprises Intervenantes dans les régions ;
- signature d'une convention nationale Enedis – MASE ;
- point bilan & actualité « Post-Covid » (guide repère gouvernemental et guide OPPBTP) ;
- amiante : point à date sur le Repérage Avant Travaux ;
- exposition à la silice cristalline ;
- Safety Event du 17 novembre.

Ces groupes de travail « Prévention SERCE / Enedis » sont organisés en partenariat avec la **Direction Prévention Santé Sécurité d'Enedis**. Ils offrent l'opportunité aux entreprises d'échanger en toute transparence avec la Direction Sécurité d'Enedis et des experts des domaines sur les sujets d'actualité.



LES RENCONTRES SANTÉ SÉCURITÉ DU GROUPE EDF (24 MAI 2022)

Le SERCE est intervenu avec Enedis lors de cette journée, organisée sur le campus EDF de Saclay, à l'occasion d'une table ronde sur les thèmes du partenariat entre donneur d'ordres et prestataires, le « déploiement des atouts sécurité sur le terrain » et l'intégration de la santé sécurité dans la contractualisation.



Intervention de Bruno Leduey,
Directeur Prévention Sécurité du SERCE

EDF – RÉSEAU DES PRÉVENTEURS « MÉTIERS DU TRANSPORT »

Le SERCE est maintenant régulièrement invité à ces réunions qui rassemblent des préventeurs d'**EDF**, de **RTE** et d'**Enedis** ainsi que des entreprises prestataires dont une partie d'adhérents du SERCE.

Ces réunions sont l'objet de partage **d'évènements à haut potentiel de**

gravité (EHPG), de travaux sur la sécurité électrique, les travaux en hauteur, les Règles Vitales, les GO / NO GO chantiers, le risque Silice, la culture juste, les visites de sécurité croisées et tout sujet d'actualité du domaine de la prévention Santé Sécurité.

RTE - GROUPES « PRÉVENTEURS »

Le SERCE est membre permanent de trois groupes de travail **« Préventeurs RTE/entreprises (Lignes aériennes, Lignes souterraines et Postes & Contrôle Commande) »**.

Quelques exemples de thèmes abordés lors de ces réunions :

- retours d'expérience sur le PASS HTB ;
- les outils coupants ;
- échange de pratiques en matière de manchonnage de têtes de câbles ;
- instructions de Sécurité Temporaires et Permanentes ;

- autorisations d'accès et Autorisations de Travail ;
- VAT et fiche technique du matériel ;
- consignation des annexes d'ouvrages ;
- REX Accidents et EHPG ;
- procédure de permis feu...

Le SERCE est notamment intervenu à propos des **permis feu**, à l'occasion de la mise en place par RTE d'une procédure dédiée en rappelant à l'exploitant, qui envisageait dans un premier temps une délégation totale de la procédure aux entreprises, que celle-ci n'était réglementairement pas possible et que RTE devrait obligatoirement être représenté dans le processus de délivrance de ces permis.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ DE L'ACTIVITÉ FERROVIAIRE (CATÉNAIRES ET SIGNALISATION)

Cette année encore, l'activité Prévention Santé Sécurité ferroviaire a été dense en 2022, avec la tenue de plus de 80 réunions et groupes de travail.

Parmi les thèmes traités lors de ces réunions et groupes de travail :

- **SECUFER** : organisation des échanges avec les ministères sur la publication des décrets et arrêtés, participation à la réécriture des textes réglementaires SNCF Réseau et harmonisation avec les autres Gestionnaires d'Infrastructure, évolution de la réglementation en matière de coactivité avec SECUFER, etc ;
- amélioration de la sécurité des activités de **Protection électrique caténaires** ;
- mise à jour du **Mode opératoire « Consignation pour travaux caténaires »** ;
- revue des sujets de Prévention Santé Sécurité avec **SNCF Réseau, SETVF** et le SERCE (réunions mensuelles) ;
- évolution des seuils **« Taux de fréquence Entreprises Extérieures »** ;
- séances d'animation des **nouvelles Règles Qui Sauvent**, le SERCE faisant partie de l'équipe organisatrice et intervenant au cours de chaque animation ;
- réseau interentreprises sur l'**« erreur humaine »** avec le Dr Simonetto.

Dans le cadre de la **Commission « Caténaires »**, plusieurs groupes de travail se sont tenus en 2022 :

- **GT Sécurité caténaires** (3 réunions en 2022), avec pour chaque groupe de travail, la participation de la quasi-totalité des entreprises adhérentes. Il a permis d'aborder des sujets de prévention santé sécurité des entreprises spécialisées dans l'installation des caténaires, en privilégiant les échanges et retours d'expérience. Les résultats trimestriels Tf, Tg, accidentologie, EHPG et accidents graves et mortels sont partagés au sein de cette instance.
- **Sous Groupe de Travail « Travaux caténaires en hauteur »** (réuni 3 fois en 2022). Les travaux de rédaction d'un guide sur ce sujet ont avancé mais pas suffisamment pour produire un livrable.
- **Sous Groupe « Mise à jour du mode opératoire Consignation Caténaires »** : celui-ci devrait être diffusé début 2023.





INTERVENTION AVEC L'OPPBTP SUR LE FORUM 2022 FNTP

À l'invitation de l'OPPBTP, le SERCE a pu intervenir lors d'une présentation du **nouvel outil en ligne d'évaluation des connaissances du risque électrique**, au développement duquel le SERCE a participé, et que plusieurs entreprises adhérentes testent à grande échelle.



COLLABORATION SERCE/OPPBTP

En 2022, l'OPPBTP a sollicité le SERCE pour engager plusieurs actions en partenariat portant sur :

- la campagne d'essais d'exosquelettes pour travaux au plafond ;
- la campagne d'essais d'outils de percement limitant l'exposition aux poussières de silice cristalline ;
- le sondage national sur l'usage de la norme NF C 18-510 et son évolution ;
- l'étude « métier électricien ».

Les entreprises du SERCE ont répondu favorablement pour participer aux travaux de plusieurs de ces actions, Des **expérimentations d'exosquelettes** en développement vont notamment être lancés. Des **mesures d'empoussièrement** lors de percements au plafond au moyen de nouveaux équipements vont être testés. Une **étude métier** complète des conditions ergonomiques de travail d'un électricien du tertiaire a été menée avec un adhérent du SERCE et sera prolongée, sous le pilotage de l'OPPBTP, par des travaux d'amélioration des conditions de travail.

OBSERVATOIRE NATIONAL DT-DICT – COMITÉ DT-DICT FNTP

- Participation à l'Assemblée générale de l'**Observatoire National DT-DICT** du 2 juin 2022 et à différents Groupes de Projets de l'Observatoire National DT-DICT : GP9 (AIPR), GP10 (Clauses Techniques et Financières-fascicule 4 du Guide Technique, groupe de travail « Analyse des causes profondes »).
- Le SERCE a participé au **Comité DT-DICT de la FNTP du 23 février** consacré à la mise en place du **Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)**. La mise en place du PCRS devrait permettre aux entreprises

de disposer de plans de meilleure qualité sur un seul et même format. Celui-ci doit être mis en place à l'horizon 2026 pour tous les ouvrages sensibles. Pour les ouvrages non sensibles, il entrera en application en 2026 en unité urbaine et en 2032 pour les ouvrages situés hors unité urbaine.

Le 27 avril ces échanges sur le PCRS ont été prolongés lors d'un nouveau Comité DT-DICT avec le retour d'expérience de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui a déployé un PCRS.

Parmi les autres sujets abordés au sein de cette instance :

- nouvelles fiches insérées dans le guide technique de la réglementation DT-DICT, en particulier une fiche concernant les **travaux sur les poteaux télécoms** ;
- mise à jour par les exploitants de la **cartographie** ;
- **dématérialisation** des plans et autorisations ;
- **passerelle entre AIPR et habilitation BF-HF**.



GUIDE SERCE – FNCCR

DT-DICT – LES « TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX » EN 9 ÉTAPES

Un nouveau document commun SERCE/FNCCR « **Travaux à proximité des réseaux** » a été mis à la disposition des adhérents en début d'année.

Ce document est destiné aux syndicats départementaux d'énergie, aux collectivités locales et aux entreprises de travaux. Il précise les rôles et responsabilités de chaque intervenant au cours des 9 étapes d'un projet. Il regroupe également une synthèse des questions revenant le plus fréquemment sur la mise en œuvre de la réglementation DT-DICT.

Le document a fait l'objet d'une relecture du **Ministère de la Transition Écologique et Solidaire**.



Le document est téléchargeable sur le site :

serce.fr > Rubrique « publications ».





CONVENTION DES STANDARDS TÉLÉCOMS

En 2022, les travaux de ce groupe de travail « Télécom » ont été ouverts à de nouveaux participants (**AVICCA**, **Bouygues Télécom** et **TDF**). En s'appuyant sur la Convention existante avec l'opéra-

teur **ORANGE**, ils ont consisté à réécrire une **nouvelle convention** pour l'élargir à l'ensemble des exploitants de réseaux télécoms, afin de partager ces standards de prévention avec toute la profession.

COMMISSION TST-BT « OUVRAGES »

La **Commission TST-BT ouvrages** dont le SERCE est membre, a finalisé des travaux sur les **Fiches Techniques BT** ainsi que sur la mise à jour des CET-BT qui dataient de 2013. Le Comité des Travaux Sous Tension a approuvé la **mise à jour des CET BT** le

17 novembre 2022. Les nouvelles CET BT sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2023. (à noter que les CET BT Edition 2013 restent applicables jusqu'au 31 décembre 2023)

COMMISSION AFNOR U21 « PRÉVENTION DES ACCIDENTS D'ORIGINE ÉLECTRIQUE »

Le SERCE est membre de la Commission U21 de l'**AFNOR** sur les travaux en lien avec la norme NF C 18-510 ainsi que les normes de la série « NF C18-505 » dédiées aux Travaux Sous Tension pour les installations. La commission s'est réunie à 12 reprises en 2022.

Une grande partie des travaux réalisés en 2022 a consisté à mettre en conformité les normes NF C18-510 et NF C18-505 (Travaux Sous Tension) après la publication de l'arrêté TST du 7 avril 2021.

Pour réaliser cette mise en conformité, un **nouvel amendement A2** a été rédigé par la Commission. Dans ce cadre, le SERCE est intervenu à plusieurs reprises lors de travaux qui projetaient de retirer aux habilités « BR » la possibilité de réaliser les **opérations de nappage et habillage** pour les réserver aux habilités « T » (Travaux Sous Tension). Ces projets de modification ont finalement été retirés du contenu de l'amendement.

Le SERCE est également intervenu sur un autre projet de modification qui introduisait une exigence pour l'employeur de délivrer un **Ordre de Travail** à tout salarié habilité. Nous avons rappelé que la notion d'Ordre de Travail s'appliquait principalement aux Travaux Sous Tension et qu'introduire cette exigence de façon générique pour toutes les habilitations ne pouvait que créer une confusion pour les utilisateurs, avec le risque de banaliser le principe d'Ordre de Travail essentiel pour le process TST. Notre position confortée par les retours d'adhérents a été entendue par la Commission qui a supprimé ce projet.

À noter que cet amendement a été utilisé pour introduire quelques ajouts pertinents compte-tenu de l'actualité, notamment ceux relatifs aux opérations télécoms en supports communs et intermédiaires.

Fin 2022, à la suite de la validation des travaux par la Commission, la **norme compilée NF C 18-510/A2** a fait l'objet d'une Enquête Publique, organisée par l'AFNOR dont les retours ont été traités par la Commission début 2023 pour une publication de l'amendement prévue au 1^{er} trimestre.

De la même façon, les **normes de la série NF C18-505** (normes Travaux Sous Tension pour les installations) ont également fait l'objet d'amendements pour une mise en conformité avec l'arrêté TST du 7 avril 2021 suivis d'une Enquête Publique lancée en fin d'année 2022.

Parallèlement à ces travaux sur les normes, les **guides AFNOR** qui leur sont rattachés font eux l'objet de travaux de mise à jour après la publication de l'amendement A1 de la norme NF C18-510. (Fascicules de Documentation FD 18-510-1 (ouvrages), FD 18-510-2 (installations) et FD 18-531 (opérations d'ordre non électrique)).

La **norme NF C18-550** qui traite du risque électrique pour les véhicules et engins est elle aussi l'objet de travaux de révision.

Enfin la Commission a travaillé sur la préparation d'un **troisième amendement** qui concernera les travaux d'ordre non électrique dans l'environnement des ouvrages ou des installations électriques (ex : travaux agricoles et élagage).





Transition Énergétique et Environnement





Transition Énergétique et Environnement

COMMISSION « EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE »



Jean de VAUXCLAIRS
Président de la Commission : « Efficacité énergétique »

La Commission « Efficacité énergétique » du SERCE coordonne les prises de position du SERCE et les porte auprès de l'ensemble des organisations professionnelles concernées.

Suivi des textes réglementaires et législatifs, coordination des prises de positions et défense des positions du SERCE auprès de l'ensemble des organisations professionnelles pertinentes :

MEDEF

Comité Énergie, Compétitivité, Climat
Commission « Transition écologique et économique »
Groupe de Travail « Efficacité Énergétique »

FIEEC

Groupe de Travail « Efficacité Énergétique »

Plan Bâtiment Durable Feuille de route décarbonation :

Les Groupes de travail :
« Rénovation du parc existant » et
« Exploitation et usages du bâtiment »

Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique

Représentation au sein du conseil par la FIEEC

Smart Building Alliance

Commissions « BIM », « R2G » et « Courant Continu »

ATEE

Les Groupes de Travail « Bâtiment » et « Industrie »

En 2022, le contexte géopolitique et économique ont mis en avant la nécessité d'opérer au plus vite la décarbonation de la construction, des transports et des modes de production industriels et servi de catalyseur en faveur de la transition énergétique. La « sobriété énergétique » a mobilisé l'attention du gouvernement et des acteurs économiques afin de réduire la consommation d'énergie de 10 % en deux ans. Un enjeu complexe, auquel le SERCE a apporté des pistes de solutions en termes d'optimisation énergétique et de décarbonation appliquées aux bâtiments ou à l'éclairage public notamment.

Le SERCE à la rencontre des ministères

Au cours de l'automne, le Président du SERCE a eu plusieurs échanges avec les cabinets de la Première Ministre, des Ministères de la Transition Écologique, de la Transition Énergétique et de la Ville et du Logement.

Il a particulièrement insisté sur trois sujets :

- la nécessité d'une accélération des travaux de rénovation d'éclairage public ;
- la promotion des travaux de rénovation énergétique des bâtiments ;
- le besoin de faire émerger des modèles énergétiques en circuit court, sur le modèle de l'autoconsommation collective.

Le SERCE a pu mettre en valeur le rôle prépondérant de ses adhérents dans la réduction de la consommation énergétique pour l'hiver, en promouvant l'intelligence énergétique, qui combine les mesures d'efficacité énergétique avec celles de décalage des pics de consommation.

Ces rendez-vous ont permis de souligner l'importance de l'apport de nos entreprises pour atteindre les objectifs de décarbonation des usages. Des fiches d'information sur le **Commissionnement**, le **Contrat de Performance Énergétique** et sur le **pilotage** (notamment l'installation et la maintenance de GTB) ont été transmises afin de préciser certains sujets, rapidement évoqués à l'occasion de ces échanges.

Commission « Efficacité énergétique »

La Commission s'est réunie trois fois au cours de l'année 2022. Elle coordonne les prises de position du SERCE sur de nombreuses thématiques liées à l'énergie et au bâtiment :

- Contrat de Performance Énergétique (CPE) et Tiers financement ; auto-consommation ; mobilité électrique ;
- mise en œuvre du Dispositif Éco Énergie Tertiaire (DEET) ;
- décret BACS ;
- maquette numérique ;
- révision des directives européennes ;
- dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) ;
- Fonds vert...

DÉCARBONATION

Signature du Pacte de mobilisation des acteurs de la communauté « Je DécarbOne »

Pour contribuer aux objectifs d'économies d'énergie et de décarbonation, le SERCE a signé un partenariat avec la plateforme « Je décarbOne » lors de son lancement, le 10 octobre 2022. La démarche est issue du **Comité Stratégique de Filière des Nouveaux systèmes Énergétiques**.

Initiative de l'État depuis 2019, c'est une plateforme de mise en relation entre l'industriel qui a des besoins de décarbonation et ceux qui ont des solutions à proposer : il peut chercher dans la bibliothèque

de solutions ou exprimer directement son besoin.

La plateforme, dont le périmètre couvre la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique, l'énergie et la chaleur bas carbone, la capture et valorisation du carbone, comptait déjà fin 2022, plus de 400 solutions et 1200 comptes inscrits. Les intégrateurs qui apportent des solutions clés en main ont un rôle important à jouer et plusieurs adhérents du SERCE y contribuent déjà.



Feuille de route « Décarbonation »

Le SERCE a participé aux travaux de la feuille de route « Décarbonation » lancée par le Gouvernement en 2022.

Il a suivi notamment les nombreuses réunions des groupes de travail

« 3 - Rénovation » et « 4 - Le Bâtiment et son environnement ». Des adhérents du SERCE sont intervenus pour présenter des retours d'expérience sur des actions d'efficacité énergétique.

Comité de prospective de la CRE

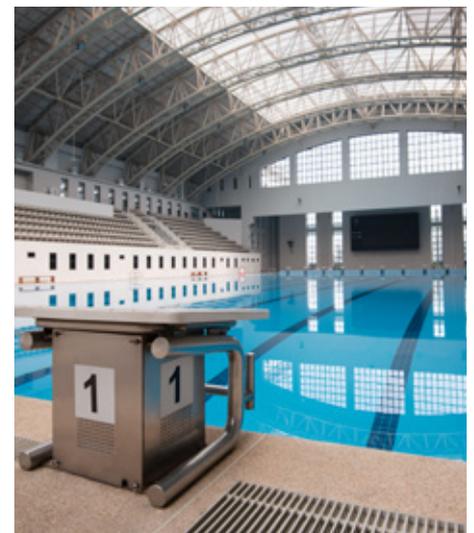
La **Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)** a relancé pour la 4^{ème} année le Comité de prospective, autour de trois groupes de travail : « 1 - Bouquet énergétique », « 2 - Réseaux et systèmes énergétiques » et « 3 - Consommateur et société ».

Le SERCE a participé au GT2 consacré au thème de l'électrification des usages, thématique qui englobe les problématiques liées à la digitalisation, la décentralisation de la production et l'efficacité énergétique. Autant de sujets qui interrogent les métiers des entreprises du SERCE. Deux adhérents ont fait une présentation lors de ces travaux.

Contribution au Plan de sobriété du Gouvernement

La Commission « Efficacité Énergétique » s'est positionnée sur le plan de sobriété du Gouvernement visant à réduire de 10% la consommation d'énergie sur deux ans. Au-delà des mesures de court terme, le SERCE a rappelé que les actions menées à moyen et long terme permettent d'obtenir des économies bien supérieures.

Sa position a été relayée via un communiqué de presse paru en juillet, puis dans le SERCE Infos n° 31, paru en novembre 2022.



SERCE COMMUNIQUÉ DE PRESSE JUILLET 2022
L'Association Française des Sociétés d'Énergie et de Chauffage

Sobriété énergétique : 4 leviers d'actions pour répondre rapidement aux objectifs fixés par le gouvernement.

La transition écologique est au cœur de la feuille de route du nouveau gouvernement. L'objectif de réduction de la consommation énergétique française de 10% dans les deux ans face au cap ambitieux en matière de performance énergétique. Pour y répondre, le SERCE avance 4 leviers d'actions dans le domaine des bâtiments industriels et tertiaires.

La sobriété énergétique est l'affaire de tous et de vastes marges de progression sont rapidement atteignables dans le secteur tertiaire.

Pour atteindre cet objectif de réduction de la consommation énergétique de 10%, le SERCE a identifié 4 domaines d'action. Voici à lire et en savoir plus sur les leviers à actionner :

- **Sensibiliser les occupants des bâtiments.** Les entreprises, les administrations et les collectivités doivent motiver des actions de sensibilisation vers les occupants de bâtiments tertiaires pour les sensibiliser à l'efficacité des équipements (en particulier les systèmes de chauffage). Le recours à des applications ou la mise en place de challengeurs par exemple, peuvent leur permettre de mesurer concrètement le résultat de leurs actions, ce qui peut faciliter l'acceptation de certaines mesures contraignantes comme l'abaissement du seuil de température de chauffage.
- **Utiliser l'inertie des bâtiments pour faire de l'effacement efficace.** La mise en route du chauffage avant la période pic de demande des occupants contribue à limiter la consommation de gaz. Il est possible de couper ou de diminuer fortement le chauffage pendant une heure ou plus, sans dégrader le confort. De plus, dans les zones où la pointe de fin de journée est décalée, le chauffage qui ne chauffe pas la nuit des bureaux. Dans le tertiaire, il est aussi possible de travailler pendant une heure sur la batterie des systèmes pour ceux qui utilisent des panneaux.
- **Mettre en place et optimiser la maintenance.** La mise en place d'une stratégie de maintenance préventive est essentielle pour garantir et optimiser le fonctionnement des équipements techniques. Cette stratégie aura des impacts directs, indirects et indirects sur les coûts de fonctionnement des bâtiments (énergie, disponibilité des installations, leur durée d'utilisation et leur confort de production). Elle peut également intégrer les nouvelles technologies de type supervision et pilotage intelligents, qui permettent d'ajuster le pilotage des installations, leur maintenance, leur utilisation. Ce sont en effet des leviers qui ont un impact énergétique.
- **Mettre en place des systèmes de régulation simples.** Grâce à des investissements initiaux faibles avec un retour sur investissement de 2 à 3 ans, les performances des bâtiments tertiaires peuvent être améliorées de manière significative. Cela concerne notamment les programmes de régulation de chauffage. De nombreux bâtiments tertiaires, publics notamment, n'ont pas d'horloge de programmation afin d'être réglés sur la durée de la nuit. On peut également utiliser l'axe de la décarbonation à court terme, notamment quand les locaux sont occupés.

Le challenge des efficacité énergétiques est appelé à se développer dans les prochains mois et les années. Il y a des solutions pour décaler le recharge après la pointe de consommation.

Exemples de travaux et ROI indicatifs	+ 3 ans	+ 3 ans	+ 4 ans
• Mise à l'arrêt de l'ACV • Installation de ventilateurs • Mise à l'arrêt des climatiseurs • Mise à l'arrêt des climatiseurs • Mise à l'arrêt des climatiseurs	• Mise à l'arrêt de l'ACV • Installation de ventilateurs • Mise à l'arrêt des climatiseurs • Mise à l'arrêt des climatiseurs • Mise à l'arrêt des climatiseurs	• Mise à l'arrêt de l'ACV • Installation de ventilateurs • Mise à l'arrêt des climatiseurs • Mise à l'arrêt des climatiseurs • Mise à l'arrêt des climatiseurs	• Mise à l'arrêt de l'ACV • Installation de ventilateurs • Mise à l'arrêt des climatiseurs • Mise à l'arrêt des climatiseurs • Mise à l'arrêt des climatiseurs
	2 à 10 %, 10 €/m²	de 5 à 40 %, 100 €/m²	+40 %, 400 €/m²

DISPOSITIF ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE

Groupe de concertation Valeurs Absolues III

Le SERCE a participé aux réunions de concertation, pilotées par la **Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Paysage (DHUP)**, pour définir les Valeurs Absolues des bâtiments tertiaires intégrées dans

le prochain arrêté (III) : « Commerces alimentaires et non-alimentaires, stationnements, hôtellerie et résidences de tourisme ».

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Rédaction d'une fiche d'opportunité CEE « Système de mesurage des consommations énergétiques par usage »

Ce projet de fiche CEE vise à valoriser les **solutions digitales de mesurage à distance des consommations énergétiques par usage**, qui peuvent notamment s'inscrire dans une démarche de monitoring énergétique pour les bâtiments existants dont la surface est inférieure à 8 000 m².

L'objectif étant qu'elle s'adresse massivement aux petites surfaces pour lesquelles la rentabilité des projets n'est pas suffisante au vu des gisements d'économie d'énergie, et notamment celles inférieures à 1000 m², qui sont hors périmètre du dispositif Éco Énergie Tertiaire.

Le SERCE a modifié la fiche d'opportunité pour tenir compte des premiers commentaires de l'**ADEME** et a transmis une nouvelle version à l'**ATEE** qui a été validée et adressée à l'**ADEME**.



Lancement de la plateforme PERF-ACTEE sur les actions de pilotage des bâtiments

La **FFIE**, le **GIMELEC**, **IGNES**, la **SBA** et le **SERCE** ont travaillé pendant près d'un an à la réalisation d'une **plateforme pédagogique, baptisée PERF-ACTEE**, sur les solutions de pilotage énergétique et numérique dans les bâtiments publics.

Après avoir rentré quelques données sur le bâtiment concerné, le logiciel fournit des fiches de méthode et d'actions concrètes à mener dans le cadre de la rénovation d'un ou plusieurs bâtiments. Le SERCE a rédigé plusieurs fiches relatives à des actions liées à l'amélioration de la performance énergétique. Des webinaires ont permis d'expliquer aux collectivités le fonctionnement de l'outil en les incitant à prendre en compte l'apport des systèmes de pilotage dans la rénovation.



Ce guide interactif s'insère dans les outils du programme ACTEE de la **FNCCR**.

Le SERCE est intervenu les 27 et 28 septembre lors du Congrès de la FNCCR à Rennes pour présenter la plateforme aux collectivités.

Début novembre, une visio conférence organisée par la FNCCR a réuni 270 participants. Le SERCE a contribué, avec les autres partenaires, à l'explication du fonctionnement de PERF-ACTEE. Les retours des collectivités ont été très positifs.

Enfin, l'outil a également été présenté au Salon de la performance des bâtiments tertiaires industriels et collectifs (IBS), à l'occasion d'une Conférence « Sobriété énergétique : quels outils concrets pour consommer moins et consommer mieux ? »



Anne VALACHS, Directrice générale du SERCE, et Sébastien MEUNIER, Président de la SBA ont présenté l'outil lors du congrès de la FNCCR.



Accéder à la plateforme PERF-ACTEE :
<https://www.perfactee.fr/#/>



Document en téléchargement sur le site internet du SERCE > Publications (accès réservé aux adhérents)

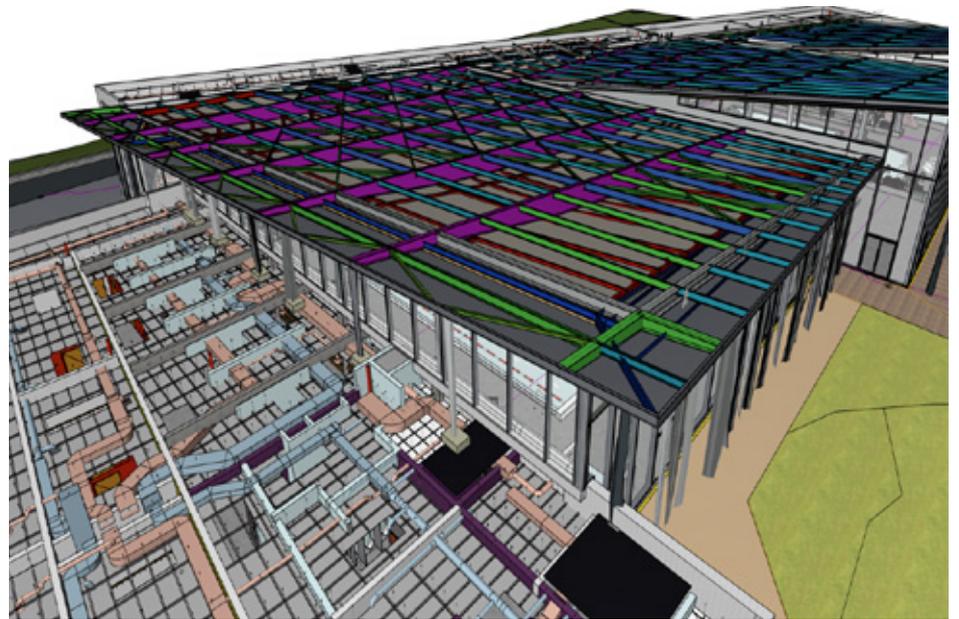
GUIDE « BIM - Préconisations et structuration des familles d'objets (lots techniques bâtiments) »

Ce document a été élaboré par le groupe de travail de la Commission « Efficacité Énergétique » réunissant des experts BIM de grandes entreprises, qui ont souhaité partager leur savoir-faire pour l'intérêt commun de la profession.

Il s'adresse en premier lieu aux acteurs des lots techniques « bâtiments » qui interviennent sur des chantiers de taille intermédiaire, dans des projets Tertiaire/ Industriel/Infrastructure et Équipements.

Par répercussion, il pourrait concerner les équipementiers, les bureaux d'études et les acteurs de la construction.

Le document se focalise sur les conditions qui permettront de faire du BIM un levier de performance pour les entreprises d'installation, et de fournir au projeteur un référentiel simple et compréhensible afin de produire et d'anticiper le minimum requis pour garantir l'efficacité de l'utilisation du BIM, en particulier pour son exploitation après livraison. Le guide liste des bonnes pratiques et des règles pour faciliter les exports et les liens entre les lots et l'intervenant, ce qui est essentiel pour la bonne compilation de la maquette.



ENJEUX EUROPÉENS / ASSOCIATION EUROPÉENNE

Travaux menés dans le cadre de EuropeOn

L'association européenne des installateurs électriciens, **EuropeOn**, dont le SERCE est membre, effectue un travail de veille et d'échange avec ses adhérents en matière de législation européenne. Elle intervient auprès de la Commission européenne et des parlementaires pour défendre la position de ses adhérents sur les textes de directives en cours de révision (EPBD, EnR, efficacité énergétique).

EuropeOn est également un forum d'échange avec les homologues européens du SERCE, permettant lors de

réunions autour de sujets techniques ou de politiques publiques de partager les différentes stratégies en matière de transition énergétique.

Début décembre 2022, le SERCE est intervenu à l'occasion d'un webinar intitulé « **Renforcer la position du secteur dans la chaîne de valeur** » pour présenter sa stratégie de valorisation des compétences dans la mise en œuvre de la transition énergétique.



Projet européen EUB Superhub

Dans le cadre du **projet européen EUB SuperHub***, le **CSTB** contribue au développement d'une plateforme WEB destinée à faciliter la génération du futur **Certificat de Performance Énergétique Européen**, et développer des services associés.

Le SERCE a intégré le groupe de conseillers sur le développement de cette plateforme.

* EUB SuperHub : processus de certification harmonisé de l'Union européenne pour le développement d'une méthodologie évolutive permettant de visualiser, évaluer et surveiller les bâtiments tout au long de leur cycle de vie.

COMMISSION « ENVIRONNEMENT »



Romuald PETON
Président de la Commission « Environnement »



 Les documents sont disponibles en téléchargement sur le site serce.fr > Publications et ont été notamment diffusés par e-mailings ainsi que via les réseaux sociaux.

 Parallèlement un communiqué de presse a permis de relayer la position du SERCE en faveur de l'urgence de rénover le parc d'éclairage public.

Commission « Environnement »

Sobriété énergétique, biodiversité, Track déchets, éco-organismes, bilan carbone : les sujets n'ont pas manqué en 2022 pour les membres de la Commission. Les enjeux environnementaux étant partagés par l'ensemble des métiers des entreprises adhérentes, elle travaille également en coordination avec d'autres commissions du SERCE sur des sujets communs tels que les nuisances lumineuses et la biodiversité, le traitement des déchets, l'économie circulaire, les ZFE, le bilan carbone des chantiers, etc..

En 2022, la Commission « Environnement » a notamment engagé :

- Une étude sur la biodiversité nocturne réalisée conjointement avec l'association NOE et la Commission « Éclairage public et équipements connectés ».
 - Une réflexion sur l'évolution de l'outil « SERCO₂ », développé par le SERCE pour établir le calcul des émissions CO₂ des chantiers de réseaux, comparativement aux solutions de la FNTF « OMEGA TP » et « SEVE ».
- Alors que pour répondre au plan sobriété énergétique, nombre de collectivités ont décidé d'éteindre totalement l'éclairage public, les deux commissions ont réalisé une vidéo et une fiche d'information intitulées « Peut-on éclairer sobrement et sans nuire à la biodiversité ? » pour sensibiliser les élus sur les enjeux et solutions existantes.

Au cours de ses travaux, la Commission a multiplié les échanges avec :

- la FNTF et les éco-organismes ecosystem et Ecologic sur :
 - la mise en œuvre de Trackdéchets ;
 - le registre des terres excavées (RNDS) ;
 - l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et l'économie circulaire ;
 - la mise en place des ZFE ;
 - les commissions « Environnement » de la FNTF.
- Elle participe aussi au comité sur les « Nouvelles énergies et nouvelles motorisations » (VL, PL, engins) piloté par la FNTF et au groupe de travail sur la « Décarbonation du petit outillage de chantier », lancé à l'initiative du SERCE.

La Commission a également reçu :

- Soren, éco-organisme chargé de la collecte et du recyclage des panneaux photovoltaïques.
- Enedis, sur des actions à mener en commun, partagées avec le Chef de Mission Environnement.



Journées des Innovations

Dans le cadre des « Journées des Innovations », organisées les 17 et 18 octobre 2022 par la FNTF, le **Président de la Commission Environnement, Romuald Peton**, entouré de deux représentants d'entreprises du SERCE, a animé une conférence sur « la gestion durable des ressources et des territoires », un sujet riche, illustré de nombreux retours d'expériences.



 Écouter le replay sur le site serce.fr > rubrique « actualité »



LE SERCE SOUTIEN L'ACTION D'ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

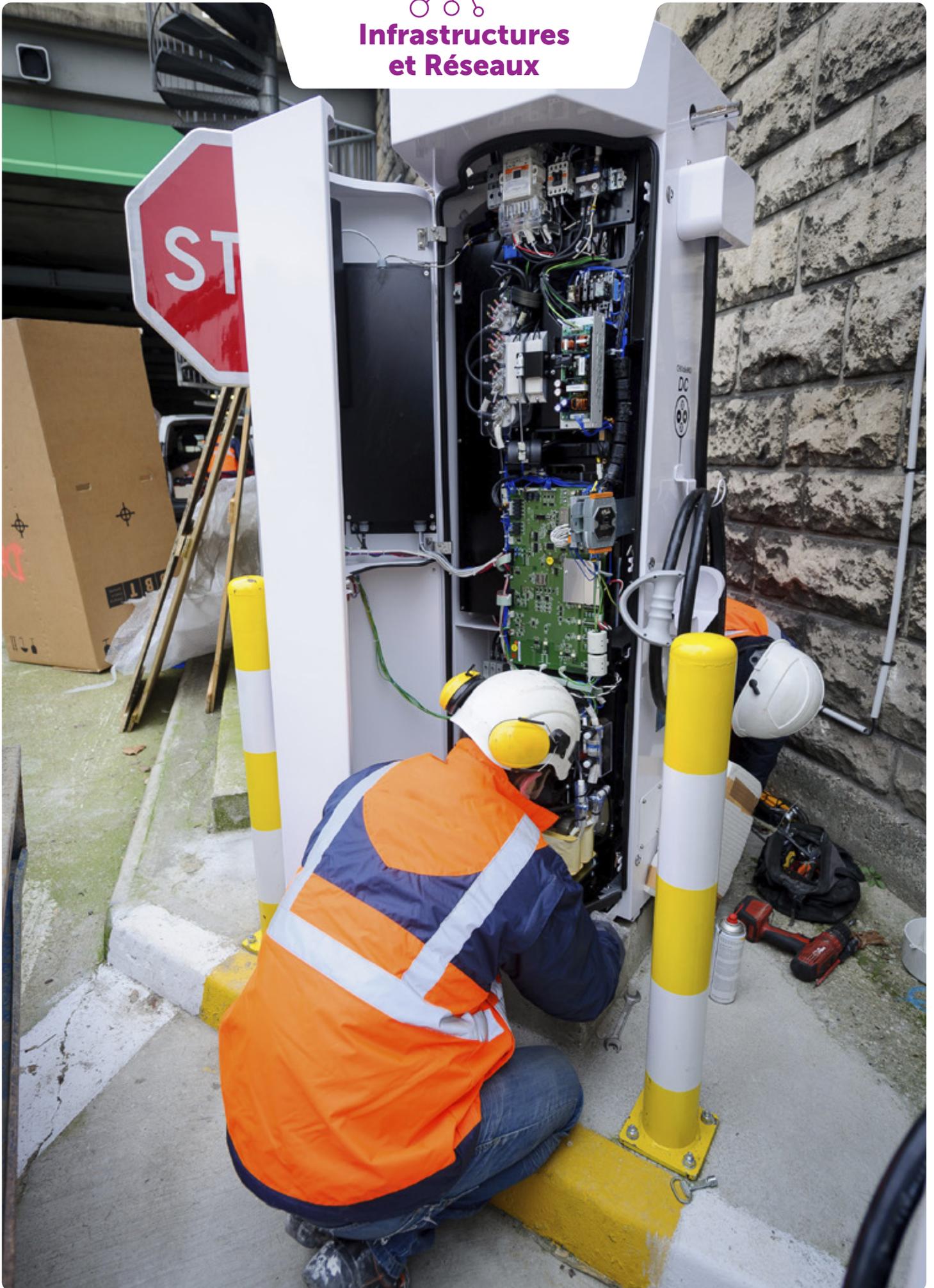
Le SERCE, qui est membre du Conseil d'administration d'ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES, poursuit son action dans la continuité des démarches de responsabilité sociétale déjà engagées par ses adhérents.

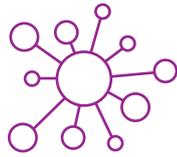
Concrètement, le SERCE donne de la visibilité à l'association sur ses supports de communication et relaye les appels aux dons pour venir en aide aux pays sinistrés. Il entend également davantage valoriser le mécénat de compétences. Celui-ci permet aux collaborateurs d'une entreprise de participer, par exemple, aux études en amont des projets sans avoir nécessairement à effectuer de déplacement à l'étranger.





Infrastructures et Réseaux





Infrastructures et Réseaux

Les marchés de « Réseaux et Infrastructures » représentent 37 % de l'activité de la profession.

La hausse des prix des matières premières et les difficultés d'approvisionnement ont été au cœur des préoccupations des entreprises de réseaux en 2022. Les commissions techniques du SERCE ont travaillé avec les grands donneurs d'ordres sur leurs impacts dans les contrats et sur une meilleure visibilité des investissements à court terme.

RÈGLES DE PRÉVENTION SÉCURITÉ QUI SAUVENT

Tout au long de l'année, **SNCF Réseau**, en partenariat avec le SERCE, SETVF, et l'OPPBTP, a proposé à ses entreprises partenaires d'échanger chaque mois sur une des **10 « Règles de prévention sécurité qui sauvent »**, pour mieux les comprendre et les faire appliquer par tous, partout et tout le temps. Ces rendez-vous mensuels, dématérialisés, ont réuni une multiplicité d'interlocuteurs, en favorisant les échanges au travers de points de vue variés, en termes d'explication de la règle, de principes associés et de postures à développer.



Infrastructures ferroviaires

L'activité des deux commissions « Caténaires » et « Signalisation ferroviaire » est restée soutenue. De nombreux groupes de travail pilotés par SNCF réseau ont permis de multiplier les échanges sur l'organisation, l'optimisation des chantiers, sans oublier les sujets liés à la prévention sécurité.

En partenariat avec **SNCF Réseau**, le **Syndicat des Entrepreneurs de Travaux de Voies ferrées de France (SETVF)**, **Syntec**, et l'**OPPBTP**, le SERCE participe aux réunions mensuelles et plénières « Sécu partenaires ». Parmi les sujets

abordés : les voies contiguës circulées, les tenues à haute visibilité, les protections individuelles contre le bruit, le briefing avant travaux, une enquête sur la perception par les entreprises des exigences sécurité.

Rail Open Lab (ROL)

Le SERCE est membre fondateur du Rail Open Lab aux côtés de **SNCF Réseau**, la **RATP** et la **FIF (Fédération des Industries Ferroviaires)**.

Cette plateforme permet la réalisation de **sprints d'innovation** par des entreprises sur les infrastructures de SNCF Réseau ou de la RATP. Les expérimentations se font en conditions réelles sur les installations des Gestionnaires d'Infrastructures dans un délai court (4 mois). Les partenaires travaillent dans un mode collaboratif bien différent des relations contractuelles des chantiers.

Structure informelle jusqu'à présent, il a été décidé de constituer une association pour avoir la possibilité de répondre à des Appels à Projets. Le Rail Open Lab souhaite accueillir un large panel d'entreprises désireuses d'expérimenter des innovations, notamment dans la maintenance prédictive, l'électrification frugale, la réutilisation des fils de contact, les blindages des fouilles.





COMMISSION « CATÉNAIRES »



Philippe PAILLET
Président
de la Commission
« Caténaires »

Commission « Caténaires »

La Commission "Caténaires" a travaillé sur :

- la **Prévention & Sécurité**. Ce sujet alimente régulièrement ses travaux ainsi que ceux des groupes de travail menés conjointement avec l'OPPBTB : « Sécurité Caténaires », « Travaux en hauteur » et « Procédures de consignation » ;
- les **relations contractuelles**, la **RSE**, **l'économie circulaire** et la **« verdisation » des chantiers** ;

Elle a rencontré, en fin d'année, la **Direction Générale Industrielle et Ingénierie Traction Electrique (DGII TE)** de SNCF Réseau. Cet échange a permis de présenter la vision, la charge et le lissage d'activité pour les années à venir. Les entreprises notent une belle évolution dans les relations avec DGII TE et affirment leur volonté de réaliser un travail de fond et réel sur tous les sujets, partager plus et avancer ensemble avec le maximum de transparence et de partenariat.

Les échanges avec SNCF Réseau ont également permis de valider :

- les actions à mener sur les **procédures** (Travaux, Etudes, blindage des fouilles, digitalisation des fiches de contrôle, outillage, approvisionnements, temps de Go/No-Go dans la réalisation de chantiers...) ;
- la création d'un groupe de travail dédié à la **Protection Electrique Caténaire (PEC)**, ainsi que des réunions plénières métier animées par SNCF Réseau.

LES ATELIERS DE LA RÉUSSITE ÎLE-DE-FRANCE



Organisés par SNCF Réseau, ils ont permis de mettre en avant les actions et réalisations des entreprises du SERCE.

Commission « Signalisation ferroviaire »

Les travaux de la Commission ont porté sur :

- la **Prévention et Sécurité** : transcription de la norme NFC 18-510, les durées et conditions de travail, le repérage et l'identification des câbles, le port de charge (caniveaux, câbles...), la mécanisation de la pose d'équipements ou la présence de silice.
- les **relations contractuelles**.
- les **fiches EDMA (améliorations fournisseurs)** qui seront numérisées.

Les travaux communs entre les membres de la Commission avec **SNCF Réseau** et la **Fédération des Industries du Ferroviaire (FIF)** se sont concentrés sur le suivi du **protocole d'externalisation de prestations** et la réalisation d'**entretiens de conducteurs de travaux**, au plus près des chantiers et de responsables des études. Ces derniers ont permis de lister et prioriser les points à traiter. Une dizaine de réunions a été consacrée à l'amélioration des chantiers et des études. La synthèse de ces travaux a été partagée en réunions plénières, sur les sujets suivants : préparation et organisation des chantiers, respect des plannings, relations avec les maîtres d'oeuvre externes, travaux de nuit ou le week end.

COMMISSION « SIGNALISATION FERROVIAIRE »



Jean-Marc ANTOINE
Président
de la Commission
« Signalisation
Transport »

CQP « MONTEUR EN SIGNALISATION FERROVIAIRE » ET « AGENT D'ÉTUDES EN SIGNALISATION FERROVIAIRE »

Les deux CQP « Monteur en Signalisation ferroviaire » et « Agent d'études en signalisation ferroviaire », ont certifié 25 stagiaires.



Juin 2022 - Trois nouveaux certifiés du CQP
« Agent d'études en signalisation ferroviaire »



Juillet 2022 - Les certifiés de la session du CQP
« Agent de signalisation ferroviaire »



COMMISSION « CENTRALES ET NUCLÉAIRE »



David GUILLON
Président de la Commission « Centrales et Nucléaire »



Les premiers résultats des travaux du projet MATCH ont été présentés lors des « Journées Perspectives France 2022 » du GIFEN.



Commission « Centrales et nucléaire »

La Commission « Centrales et nucléaire » a notamment suivi les travaux d'EDF sur le Plan Excel et ceux du GIFEN, en particulier le projet « Match » sur les besoins en compétences. Le SERCE a participé aux réunions du Bureau du Comité Stratégique de la Filière Nucléaire (CSFN).

Au cours de l'année, les membres de la Commission « Centrales et nucléaire » ont eu l'occasion d'aborder des sujets structurants pour la filière nucléaire telles que la **Responsabilité Civile Nucléaire (RCN)** ou la **norme ISO 19443**. Deux rencontres avec la **Directrice de la Politique Industrielle d'EDF / DIPNN** ont permis d'échanger également sur la mesure de la performance des entreprises, « l'Entreprise étendue », la mise œuvre du **plan Excel** et son déploiement sur le terrain.

La Commission a suivi les travaux du **GIFEN (Groupement des Industriels Français de l'Energie Nucléaire)**, notamment ceux relatifs au **projet « Match »** qui vise à s'assurer de l'adéquation du développement de la filière nucléaire, avec les ressources humaines dont disposent les entreprises.

Le SERCE pilote le Groupe de travail « Electricité » qui recense les métiers concernés par ce segment et les besoins à venir en recrutements.

En fin d'année et pour 2013, le SERCE a également été pilote du groupe de travail « Contrôle Commande » pour identifier les métiers spécifiques de ce secteur et leur degré de criticité dans le nucléaire. Les membres de la Commission « Centrales et Nucléaire » participent activement à ces travaux.

La problématique des ressources humaines est également au cœur de l'**Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) du programme « Compétences et attractivité des métiers »** co-piloté par EDF, dont la première déclinaison est en cours en région Normandie. La délégation régionale du SERCE participe à cette opération.



LOÏC, TECHNICIEN INSTRUMENTISTE DANS LE NUCLÉAIRE

Une vidéo a été réalisée pour enrichir les témoignages proposés sur le site www.metiers-electricite.com. Elle présente le métier de Loïc, Technicien Instrumentiste dans le nucléaire.



Visionner la vidéo sur le site metiers-electricite.com : rubrique « Toutes les vidéos du site »

COMMISSION « ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS »



Frédéric GALLOO
Président de la Commission « Éclairage public et Équipements Connectés »

Commission « Éclairage public et Équipements Connectés »

Sur fond de hausse des coûts de l'énergie et de la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique, les membres de la Commission se sont mobilisés pour sensibiliser les élus à la nécessité de rénover les réseaux d'éclairage public pour réduire les consommations d'énergie et les coûts de fonctionnement des communes. Le SERCE a poursuivi ses actions pour favoriser l'émergence d'un cadre réglementaire incitatif, notamment à travers le suivi du plan de relance, le Fonds vert ou le dispositif des CEE.

Le SERCE a travaillé avec l'ATEE sur la révision de la **fiche CEE : RES-EC-104 « Rénovation de l'éclairage extérieur »** pour prendre en compte les attentes des entreprises en 2023.

La Commission « Éclairage public et équipements connectés » a poursuivi ses travaux, en relation avec :

- La **FNCCR** et le **Syndicat de l'Éclairage**, avec lesquels elle a rédigé un **Rapport sur le Plan de relance appliqué à l'éclairage public**. Ces travaux ont permis de positionner la « filière éclairage » comme un contributeur majeur à l'atteinte de l'objectif gouvernemental d'accélération de la transition énergétique et de réduction de la consommation d'énergie (Plan sobriété énergétique), à travers les prises de position

respectives de chacun des acteurs. En fin d'année, le Président de la Commission, Frédéric Galloo a publié une tribune dans la **Gazette des communes** pour porter la position du SERCE. Il a également répondu à une interview en janvier 2023, parue dans la newsletter hebdomadaire de la **Revue des Collectivités locales**, largement diffusée auprès des élus et directeurs techniques.





Fiche d'information et vidéo diffusées par e-mailing, réseaux sociaux et communiqués de presse..



Ces documents sont disponibles en téléchargement sur le site serce.fr rubrique : « Publications »

La Commission s'est également associée :

- À l'association **Noë**, et la **Commission « Environnement »** du SERCE pour mener une **étude sur la biodiversité nocturne**, afin de valoriser les actions que les entreprises du SERCE peuvent mettre en place dans ce domaine. Dans la continuité de ces travaux, le SERCE a réalisé **une vidéo et une fiche d'information**, à destination des élus, intitulées **« Peut-on éclairer sobrement et sans nuire à la biodiversité ? »**, pour

les sensibiliser aux enjeux énergétiques et environnementaux et leur montrer l'éventail des solutions existantes pour rénover leurs installations d'éclairage public.

(Voir aussi : « Commission Environnement », p. 23)

- Au **CEREMA**, avec qui le SERCE a entrepris la rédaction d'un **guide « Télégestion en éclairage public »**.

Forum FOCALES



Le Cluster Lumière, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la filière de la chaîne de valeur de la lumière, a organisé les 28 et 29 juin 2022 à Lyon, un Forum pour se former, dialoguer, échanger.

À cette occasion, Frédéric Galloo, Président de la Commission « Éclairage public et équipements connectés » du SERCE est intervenu lors de la conférence « Nouveaux matériels en éclairage public : mise en œuvre pour de nouveaux usages ».



Concours Lumières

Concours Lumières® 2022

Une passerelle, une place, un château et un hôtel de ville au palmarès de l'édition 2022 !

Le jury du Concours Lumières® 2022, présidé par Guy Geoffroy, Maire de Combs la Ville (77), Président de l'association des Éco Maires, a attribué les trois prix de la 33^{ème} édition du Concours Lumières®, organisé par le SERCE. Quinze dossiers étaient en compétition.

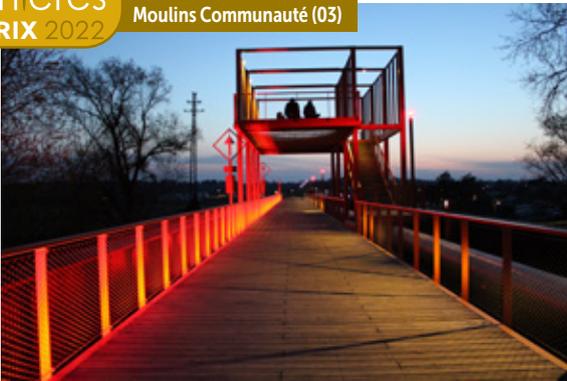
Le jury a fondé son appréciation sur différents critères tels que la cohérence du projet par rapport à son environnement, sa fonction ou le passé historique du site mis en lumière. Très sensibilisé à l'impact environnemental de l'éclairage, il a également pris en compte la performance énergétique de l'installation, l'intégration des équipements afin de réduire leurs impacts visuels et la réduction des nuisances lumineuses.

Pour les membres du Jury, « l'éclairage de mise en valeur doit avant tout servir le site ou les bâtiments et non l'inverse. Point n'est besoin de surdimensionner l'installation, en puissance comme en effets, pour éblouir le public ».

« Ces réalisations sortent de l'ordinaire par leur conception sans excès, leur parfaite intégration à l'existant, leur élégance et leur poésie », a également souligné le Président du jury.

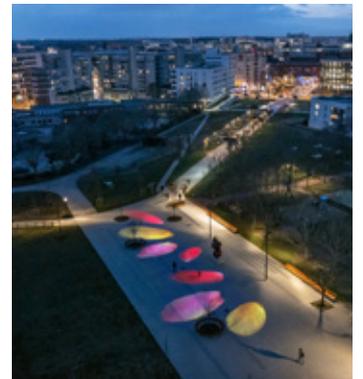
Concours
Lumières
1^{er} PRIX 2022

Le Pont de Fer
Moulins Communauté (03)



Concours
Lumières
2^e PRIX 2022

Place de la République - Les Pétales
St Quentin en Yvelines (78)



DEUX 3^e PRIX EX ÆQUO

Concours
Lumières
3^e PRIX 2022

Le Château
Lussan (30)



Concours
Lumières
3^e PRIX 2022

L'Hôtel de Ville
Pantin (93)



Vous trouverez plus d'informations sur le Concours Lumières®, sur le site serce.fr, rubrique « Concours Lumières »



COMMISSION « RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE HTA BT »



Patrick MEUNIER

Président de la
Commission
« Réseaux
de distribution
électrique HTA BT »

Commission « Réseaux de distribution électrique HTA BT »

Les retours d'expérience et les attentes de la profession alimentent les travaux de la Commission, en relation avec les principaux donneurs d'ordres : Enedis, les Syndicats Départementaux d'Énergie et les collectivités locales. Dans le cadre de sa relation avec Enedis, elle prépare les réunions du Comité de Liaison qui ont lieu deux fois par an au niveau national. En 2022, le SERCE a notamment sensibilisé Enedis sur les difficultés récurrentes de recrutement de la profession, qui devraient s'accroître au regard de sa politique d'investissement ambitieuse.

Au cours de l'année, de nombreux sujets ont été évoqués avec Enedis sur :

- **L'attractivité des métiers liés au réseau de distribution et la nécessité de faire évoluer les formations.**
- **La hausse des prix et les pénuries de matières premières.** Les échanges avec Enedis, ont permis d'aboutir une prise en compte de ces surcoûts pour les marchés « Travaux groupés », les « Affaires Individuelles » et les activités « Postes Sources ». Un échange similaire a permis de répondre à cette même problématique sur les marchés d'**EDF SEI**.
- **Révision des séries de prix.** Après les révisions des séries S 5500, S 2000, Enedis et le SERCE ont entamé la refonte de la composition de la série S 9500, s'appliquant aux « Travaux de dépannage et de maintenance des réseaux HTA/BT aériens, réseaux aéro-souterrains, branchements et Postes HTA/BT »
- **Les réunions des Comités de liaison national et régionaux SERCE / Enedis** ont permis d'évoquer les sujets suivants : Prévention Sécurité ; logiciels applicatifs de relevé contradictoire de fin de chantier (e-RC) et de stockage de matériels (e-stock) ; Rénovation programmée des réseaux aériens (Hackathons) ; Charte « Relations Fournisseurs et achats responsables » ; évolution des « séries de prix » (Série 9500 - Dépannage et maintenance , ...) ; l'indisponibilité de postes de distribution (béton et câblage).
- **Un Groupe de Travail national « Cartographie »** a été mis en place pour partager sur les visions, pratiques respectives et retours d'expérience : nouvelles techniques de lever des réseaux construits, logiciels et formats de fichiers, StaR-Elec (géo-standard d'échange de données d'un chantier de réseau électrique), StaR-DT (réponse aux DT DICT), détection des réseaux, Plans Géoréférencés des Ouvrages Construits (PGOC), Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)...
- Par ailleurs, la Commission « Réseaux de distribution HTA-BT » a reçu le **Directeur Achats Travaux** le 7 décembre, pour approfondir la stratégie d'investissement d'Enedis, à moyen et long termes (Plan 2040), présentée le 23 novembre. Les échanges ont été riches et constructifs.



Comités de liaison SERCE/Enedis
en région Auvergne-Rhône Alpes



Comités de liaison SERCE/Enedis
en région Île-de-France

**DU 26 OCTOBRE AU
6 NOVEMBRE 2022
À SAINT-MALO**



À l'occasion de la **Route du Rhum**, **Enedis** a ouvert son stand aux entreprises partenaires locales du SERCE. Cela a été l'occasion d'informer le grand public sur la richesse des métiers de la profession, et pourquoi pas de susciter de futures vocations !

Des représentants d'entreprises adhérentes du SERCE ont assuré une permanence durant 3 jours pour répondre aux questions du public.



En régions,
les représentants
régionaux sont
les interlocuteurs
du SERCE
auprès d'Enedis



Charte sourcing Monteurs réseau / Enedis & organisations professionnelles
Alsace Franche Comté (février 2022)



Signature Charte Santé Sécurité Enedis / organisations professionnelles
Rhône Alpes Auvergne (avril 2022)



Rencontre Santé Sécurité d'Enedis, avec une intervention de Bruno LEDUEY, Directeur Prévention sécurité du SERCE
(24 mai 2022)



Signature de la Charte Santé Sécurité Enedis / organisations professionnelles
Bretagne (juin 2022)



Signature Charte Santé Sécurité Enedis / organisations professionnelles
Pays de la Loire (octobre 2022)



AUTRES ACTIONS

Le SERCE a également participé aux travaux :

- du **Comité Séquélec national et d'Île-de-France** ;
- de la **Commission nationale paritaire**, avec RTE, Enedis, l'APCA et la FNSEA sur les lignes électriques et le monde agricole : barèmes d'indemnisation agricoles, dommages permanents ;
- du **Gimelec, Enedis et la FNCCR**, pour rédiger une **plaquette sur les lignes aériennes HTA-BT** (parue début 2023).



Le SERCE reçu par les Syndicats d'Énergie

Fin février, la délégation départementale du SERCE de la Vendée (85) a rencontré la direction du **Sydev (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée)**, certains de ses vice-présidents et leurs équipes de Direction pour présenter leurs organisations respectives et évoquer les perspectives d'activités.

À l'occasion d'un séminaire sur l'éclairage organisé le 23 mars 2022 par le **SDE 07-Ardèche Énergies**, le SERCE est intervenu pour présenter ses actions et le savoir des entreprises en termes de nouvelles technologies appliquées à l'éclairage public.

Deux jours plus tard, le SERCE était l'invité des rencontres annuelles organisées par le **SDEC Énergie (14)** avec les entreprises locales et les fournisseurs. À cette occasion, Anne Valachs, est intervenue à la table ronde intitulée « **Contraintes et opportunités dans les marchés aujourd'hui** » au sujet des difficultés rencontrées sur les marchés des travaux publics et réseaux.

Elle a abordé deux thèmes : l'impact de la hausse des matières premières sur la trésorerie des entreprises et les difficultés de recrutement de la profession.

Sur ces deux questions, elle a souligné la nécessité de discuter ensemble pour trouver des solutions. Les syndicats d'énergie et les entreprises travaillent pour la rénovation de l'éclairage public, si l'un des partenaires est en difficulté, le chantier ne se fera pas. Si l'un des deux n'arrive pas à recruter, le chantier ne se fera pas. La solution n'est donc pas à chercher au détriment de l'un ou de l'autre, mais bien de construire ensemble un système gagnant-gagnant.



Anne Valachs, Directrice générale du SERCE et Frédéric Galloo, Président de la Commission « Éclairage public et équipements connectés » sont intervenus à l'occasion du séminaire du SDE07 consacré à l'éclairage public.



3 COMMISSIONS : LIGNES AÉRIENNES HTB LIGNES SOUTERRAINES HTB POSTES HTB



Marc PAGÈS

Président de la
Commission
« Postes HTB »



Michael PFEFER

Président de la
Commission
« Lignes souterraines HTB »



Patrice HERMANT

Président de la
Commission
« Lignes aériennes HTB »

Commissions

« Réseaux électriques de transport – Lignes aériennes/souterraines – Postes »

L'activité Réseaux et infrastructures HTB est représentée au sein de trois Commissions : « Postes HTB », « Lignes aériennes HTB » et « Lignes souterraines HTB ». En 2022, leurs travaux ont permis d'échanger sur l'évolution de l'activité (études et travaux) à court et moyen termes, les commissions techniques RTE, la préparation et l'organisation des chantiers, le lissage de la charge ainsi que le respect des plannings. L'externalisation de certaines prestations du RTE, ainsi que de nouvelles méthodes de travail ont été abordées.

Chaque commission a rencontré et travaillé avec le **Directeur Exécutif en charge du Développement et de l'Ingénierie de RTE** et son adjoint métier. L'occasion d'évoquer le déroulement des chantiers et les points d'amélioration souhaités. Les entreprises ont apprécié la qualité des échanges.

Commission « Lignes souterraines HTB »

Le SERCE a rencontré à plusieurs reprises la **Direction des achats de RTE** pour évoquer la question de la hausse des matières premières et ses conséquences sur le coût des chantiers. Cette question est particulièrement importante dans le domaine des lignes souterraines en raison de la hausse des prix des résines en PEHD.

En réponse aux demandes du SERCE, RTE a seulement avancé l'application de la formule de révision de deux mois. Après de nombreux échanges infructueux, le SERCE a déposé un dossier sur le site de la **Médiation des Entreprises**, qui n'a pas abouti, faute d'accord entre les parties.

Commission « Postes » (RTE, Enedis, SNCF Réseau)

Des rencontres régulières avec RTE ont permis d'évoquer **l'attractivité des métiers et les formations**. Des groupes de travail avec les responsables en

Ressources humaines et Qualité Sécurité des entreprises ont été créés afin d'échanger plus régulièrement.

Jicable'23 à Lyon
du 18 au 22 juin 2023



Le SERCE, membre de JICABLE, participe
au Comité d'organisation de JICABLE'23

Cette conférence internationale vise à promouvoir les échanges scientifiques et techniques dans les domaines des câbles d'alimentation isolés et des systèmes de câbles d'alimentation.



Commission « Réseaux de communication »

COMMISSION « RÉSEAUX DE COMMUNICATION »



Étienne DUGAS
Présidents de
la Commission :
« Réseaux de
Communication »

Les membres de la Commission « Réseaux de communication » ont abordé de nombreux sujets : qualité, résilience, bouclage et densification des réseaux ; déploiement de la 5G ; faiblesse des financements ; positionnement de la filière par rapport aux marchés européen et mondial.

Chaque réunion de la Commission permet en particulier d'échanger :

- sur l'évolution de l'activité des marchés de réseaux fixes, mobiles, fibre, territoires intelligents, indoor, sureté, solutions numériques, data center...;
- avec **Infranum** sur les actions à mener ;
- avec le **Sycabel**, à propos des améliorations à apporter sur la réalisation des chantiers.

Afin d'anticiper les grandes évolutions technologiques et économiques des infrastructures numériques, appréhender les grandes tendances des chantiers et les enjeux liés à l'évolution des déploiements de réseaux, la Commission « Réseaux de communication » a également participé aux travaux de l'**EDEC Infrastructures Numériques**. Ses experts ont contribué à l'étude confiée au cabinet **IDATE Digiworld** et apporté leur vision prospective des marchés émergents.



« MONTEUR RACCORDEUR FTTH »

Créé il y a 10 ans, le CQP « Monteur Raccordeur FttH » est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) depuis 2014, ce qui a permis de former et certifier un public de demandeurs d'emploi.

Fin 2022, il cumulait

187 sessions et **1453 certifiés**.

En 2022



17 sessions

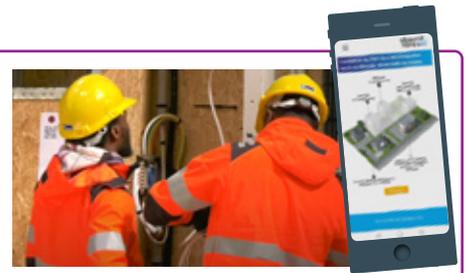
organisées avec l'appui de **9 centres de formation partenaires**



153 certifiés

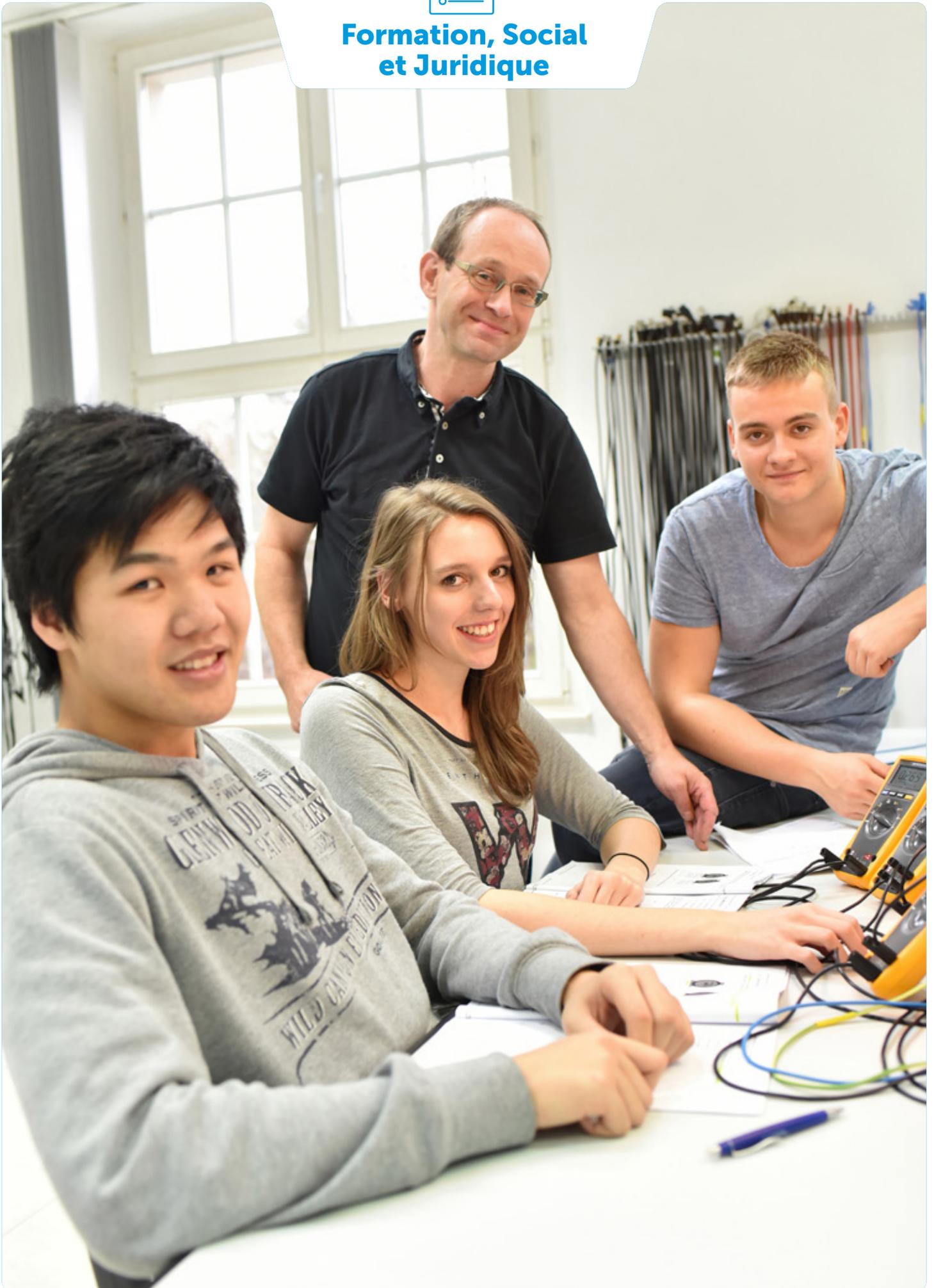
GUIDE PRATIQUE OBJECTIF FIBRE

12 avril 2022 – Présentation de la version interactive du Guide pratique d'Objectif Fibre « **Installation du FttH dans les immeubles neufs ou rénovés, résidentiels ou mixtes** », disponible via l'application « **FttH Mode d'emploi** ».





Formation, Social et Juridique





Formation

COMMISSION « FORMATION PROFESSIONNELLE »



Armelle DENEUFVE

Présidente
de la Commission
« Formation
professionnelle »

Les besoins en compétences et l'attractivité des métiers sont au cœur des préoccupations des entreprises du SERCE. Pour les accompagner, le SERCE multiplie les actions pour faire évoluer l'offre de formation, initiale et continue, et mieux faire connaître les métiers et débouchés de la profession.

En 2022, les membres de la Commission ont participé aux travaux de l'AFPA afin de réviser les titres professionnels d'« **Installateur de réseaux de télécommunication en fibre optique** » (niveau 3) et de « **Technicien d'intervention de télécommunication en fibre optique** » (niveau 4).

La Commission a reçu plusieurs partenaires à l'occasion de ses réunions :

- **Skillsday**, spécialiste du « blended learning » (formations hybrides) qui a pu présenter des modules de digital Learning ;
- Le **Responsable des certifications du CCCA BTP** pour présenter l'offre de services ;

Délocalisée à Marseille, une réunion a permis aux membres de la Commission de découvrir l'Université des métiers du groupe SNEF.

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Le SERCE s'implique aux côtés d'**Enedis**, pour favoriser l'attractivité des métiers. Il a notamment participé :

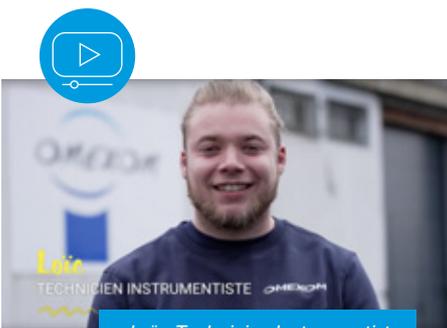
- au **2^{ème} e-forum de recrutement d'Enedis**, en mars 2022 . Cet événement virtuel était ouvert aux demandeurs d'emploi en reconversion et aux jeunes à la recherche d'une alternance. Ce « salon » a permis de donner davantage de visibilité à la profession auprès de ces publics, en faisant découvrir les métiers des réseaux électriques, ainsi que les opportunités d'emplois et de stages offertes par les adhérents du SERCE. Fiches métiers, vidéos témoignages, liens vers les pages « recrutements/carières » des sites internet des adhérents du SERCE étaient proposés.
- À l'**Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) du programme « Compétences et attractivité des métiers »** co-piloté par **EDF**, et de sa déclinaison en région Normandie.
(Voir aussi : Commission « Centrales et nucléaire », p. 27)



Participation du SERCE au
2^{ème} e-forum virtuel « Recrutement »
d'Enedis

RELATIONS AVEC LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Le SERCE est membre des Conseils de perfectionnement des écoles d'**ISUPFERE**, de l'**ESTP** et d'**Ingénieurs 2000**.



« Loïc, Technicien Instrumentiste
en milieu nucléaire »

Nouvelles vidéos à visionner depuis le site www.metiers-electricite.com, rubrique « Vidéos »



« Anthony, Chef de chantier »

Site « www.metiers-electricite.com »

En relation avec le service Information Communication du SERCE, une nouvelle vidéo « **Loïc, Technicien Instrumentiste en milieu nucléaire** » a été réalisée. Elle complète la série des témoignages filmés déjà disponibles.

Au cours de l'année, un important travail d'actualisation des intitulés de diplômes a été mené dans l'annuaire des établissements d'enseignement, disponible en ligne, avant enrichissement.



« Louise, responsable d'affaires »



« Noureddine, Technicien de maintenance
Chauffage Ventilation Climatisation »

Les autres vidéos peuvent être visionnées depuis le site www.metiers-electricite.com, rubrique « Vidéos »



LES CQP DU SERCE

Tous les référentiels des **Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)** ont été révisés et découpés en blocs de compétences pour être en conformité avec les règles édictées par l'opérateur national **France Compétences**.

L'inscription au RNCP du CQP « **Monteur raccordeur fibre optique** » a été renouvelée pour 5 ans.



UNE IMPLICATION DANS LES ACTIONS « FORMATION » INTERPROFESSIONNELLES

En matière de formation, le SERCE s'implique également auprès des organisations professionnelles de la filière.

OBJECTIF FIBRE

Le SERCE est rapporteur du groupe « Formation » d'Objectif Fibre

La carte des 53 centres de formation référencés a été actualisée, en tenant

compte du cahier des charges d'Objectif Fibre, intégrant des visites de contrôle des plateaux techniques et des installations intérieures.

EDEC « Infrastructures numériques »

Le SERCE participe aux travaux de l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) « Infrastructures Numériques ». Ce dispositif vise à :

- créer des outils visant à améliorer la qualité des raccordements clients et définir des compétences clés du technicien ;

- réaliser une étude prospective des besoins en compétences dans la filière à l'horizon 2030, afin de mieux apprécier l'évolution qualitative et quantitative des besoins en emplois, compétences et formation.

FNTP

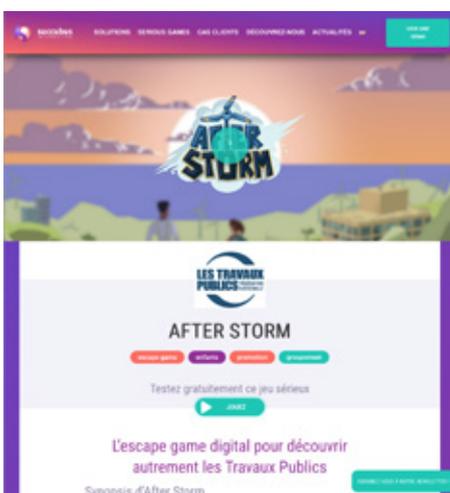
Le SERCE est membre du **Comité de pilotage de l'association TP d'Avenir de la FNTP**. En 2022, il a participé à l'attribution du **label « Excellence TP »** et au groupe de travail visant à réaliser un **escape Game de découverte des métiers** auprès des

jeunes. Baptisé « After Storm », ce jeu en ligne cible les jeunes de moins de 25 ans qui vont, à partir d'un scénario de survie sur une île, découvrir les métiers des infrastructures liées à la transition énergétique.

OPCO CONSTRUCTYS

Le SERCE est membre de la Section Paritaire Professionnelle des Travaux Publics (SPP TP) qui a adopté notamment en 2022, une augmentation du plafond de

la prise en charge financière des formations, pour les entreprises de moins de 50 salariés.



Plus d'infos sur l'escape Game After Storm de la FNTP sur le site : www.succubus.fr, rubrique serious-games

TRAVAUX SOUS TENSION SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Le SERCE préside l'**ORG TST-IE** qui a pour mission d'apporter un appui technique au Ministère en charge du travail pour l'instruction des demandes d'agrément ou de renouvellement d'agrément à la **formation aux travaux sous tension** sur les installations électriques.

Les Commissions techniques se sont réunies les 19 et 20 octobre 2022.

Elles ont étudié 23 dossiers de demandes de renouvellement d'agrément d'organismes de formation et 11 dossiers de nouvelles demandes d'agrément.



**Renouvellement des agréments,
21 audits en formation ont été réalisés
et**

**11 visites initiales ont été réalisées
concernant de nouvelles demandes d'agréments,**



**Véhicules
et Engins**

14

AUDITS
(6 véhicules, 8 engins)

9

VISITES INITIALES
(8 véhicules, 1 engins)



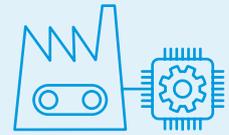
**Batteries d'accumulateurs
stationnaires**

7

AUDITS

2

VISITES INITIALES



**Installations industrielles
et tertiaires**

0

Pas d'audits en 2022

Les avis des commissions ont été présentés au Conseil d'administration du 15 novembre et au **Conseil d'Orientation des Conditions de Travail (COCT)** du 15 décembre 2022.

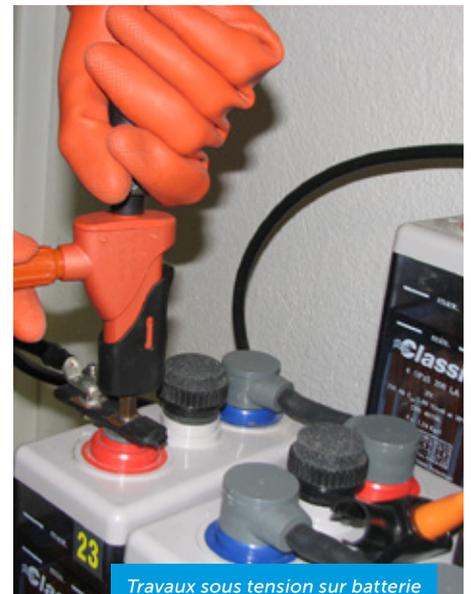
L'arrêté d'agrément des centres de formation pour les travaux sous tension sur les installations électriques a été publié au Journal Officiel du 30 décembre 2022.



Travaux sous tension en milieu industriel



Travaux sous tension sur véhicules et engins



Travaux sous tension sur batterie accumulateurs stationnaires



Social

COMMISSION « QUESTIONS SOCIALES »



Rémi HUGUET

Présidents de
la Commission :
« Questions sociales »

Au sein de la Commission « Questions sociales », les Directeurs des Ressources humaines et des Relations sociales des entreprises du SERCE ont échangé sur les dispositifs mis en œuvre pour répondre à la crise énergétique au sein des entreprises.

Les membres de la Commission « Questions sociales », ont régulièrement échangé au sujet des politiques sociales mises en œuvre pour répondre à la crise énergétique : co-voiturage, transport collectif pris en charge à 100 %, formations à l'éco conduite, recours au télétravail, forfait mobilité durable.

Différents experts sont également intervenus :

- un représentant de l'association **Électriciens sans frontières** sur le mécénat de compétences.

- un consultant de l'**APEC**, sur les tensions sur le recrutement ;

- le co-fondateur du cabinet **Moodwork**, spécialiste de l'accompagnement des entreprises en prévention des risques psychosociaux et des applications digitales dédiées aux collaborateurs.

Actions d'influence et négociations paritaires FNTF

Elles ont concerné notamment :

- une veille active sur l'évolution jurisprudentielle des **indemnités des grands déplacements**.
- la participation au groupe de travail de **protection complémentaire des « Catégories objectives »** pour les

salariés assimilés cadres « article 36 » relevant du BTP.

- une participation aux travaux de **fém-inisation des postes de direction** dans le cadre du calendrier des obligations de la Loi Rixain.

Partenariat avec Génération Zébrée

Le SERCE s'appuie sur la start up **Génération zébrée**, pour assurer la promotion de huit « métiers d'avenir » à travers sa plate-forme d'aide à l'orientation, generationzebrée.fr, plus particulièrement destinée aux jeunes collégiens. Sur un année (juillet 2021-juin 2022), elles ont totalisé plus de 66 000 vues.

À la suite des tests d'orientation, les fiches métiers qui suscitent le plus de remontées par rapport aux profils renseignés, sont celles correspondants aux métiers suivants : « Chef de chantier », « Monteur de réseaux électriques », « Dessinateur projeteur » et « Technicien de maintenance en génie climatique ».

Les deux articles inspirés par le SERCE, publiés sur le blog du site, « **Métiers de l'électricité : une filière qui a de l'avenir** » et une interview croisée tuteur et apprenti sur le thème de « **Construire la ville de demain grâce à la nouvelle génération d'ingénieurs** » capitalisaient en juin 2022, plus de 3000 vues.



3^{ème} enquête des ingénieurs du génie électrique et climatique de l'IESF

L'association des **Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF)** publie chaque année les résultats d'une enquête nationale à laquelle participent près de 50 000 ingénieurs. Diffusée grâce aux partenaires d'associations d'anciens élèves ingénieurs, elle permet de mieux apprécier les profils des ingénieurs et leur déroulement de carrière.

Tous les trois ans, à la demande du SERCE, les réponses apportées par les

ingénieurs en génie électrique et climatique permettent de dresser un portrait de la profession, et de noter les évolutions caractéristiques qui la distinguent de l'ensemble des ingénieurs.

Cette 3^{ème} enquête confirme les atouts majeurs de la filière : des effectifs en progression, une population jeune, très rapidement responsabilisée et en progrès sur la mixité notamment dans le génie climatique.



Découvrez les principaux résultats de l'enquête sur le site : serce.fr, rubrique « Publications »



Bilan social

La 9^{ème} édition du Baromètre social des entreprises du SERCE confirme une stabilité des indicateurs clés.

Dans la continuité des observations mises en exergue par le précédent baromètre social, les effectifs salariés en CDI restent stables, à hauteur de 92,5 % de CDI, tandis que la part des effectifs ouvriers continue à diminuer pour atteindre 28 %.

De nouvelles tendances apparaissent :

- Légère baisse de l'ancienneté moyenne à 9,5 ans par salarié ;
- Progression de la part des femmes dans les effectifs : 13,5 %
- Augmentation du nombre de jours d'arrêt maladie : 16,5 jours par an en moyenne par salarié
- Solde positif de 2,5 % entre les embauches et les départs

Voir les chiffres clés page 5



Données du bilan social au 1^{er} janvier 2022, sur serce.fr > Social/Formation (accès réservé aux adhérents)



COMMISSION « QUESTIONS JURIDIQUES »



**Philippe
PETITIMBERT**

Président de
la Commission :
« Questions
juridiques »



Forte de l'expertise des juristes qui la composent, la Commission apporte une analyse juridique sur les projets de textes réglementaires, ou dispositions administratives intéressant les entreprises. Elle intervient également en appui des commissions techniques pour apporter une analyse juridique aux projets de révision des textes contractuels.

Au cours de l'année, les travaux de la Commission ont notamment consisté à :

- Assurer un suivi régulier sur les **variations de prix des matières premières et l'impact de la hausse des coûts d'approvisionnement de l'énergie** : analyse de la circulaire du **Premier Ministre** relative à l'exécution des contrats de la commande publique, adressée le 30 mars 2022 aux Ministres et Préfets, et de l'avis du **Conseil d'État** du 15 septembre 2022 relatif aux possibilités de modification du prix des contrats de la commande publique et aux conditions d'application de la théorie de l'imprévision.
- Participer aux travaux **du clausier du CPE** de la **FNCCR** (relations contractuelles entre les entreprises prestataires et les exploitants donneurs d'ordres). Si le document final ne répond pas complètement aux attentes de la profession, de nombreuses remarques du SERCE ont néanmoins été prises en compte.
- Réaliser un **Vademecum** destiné aux adhérents du SERCE, sur les **règles régissant le Groupement Momentané d'Entreprises (GME)** et celles du **recours à la sous-traitance**, dans le respect des principes liés au droit de la concurrence.
- Participer au groupe de travail sur **l'évolution des CGA dans le nucléaire**. La Direction des Achats d'**EDF** a fait évoluer sa position sur quelques points, notamment sur l'analyse du risque nucléaire.
- Répondre à la **consultation** organisée par le **Ministère de la Justice** sur la **réforme du droit des contrats spéciaux**. La Commission a ainsi proposé de faire évoluer le contrat d'entreprise et alerté sur le contexte de crise de l'augmentation du coût des matières premières au regard de la théorie de l'imprévision, et a proposé des dispositions sur la définition du forfait et notion de co-traitance.
- Proposer une **formation aux enjeux contractuels**, avec l'appui d'un prestataire, au profit des collaborateurs non juristes des PME. Une session a permis d'aborder les thèmes suivants : le contrat, les travaux supplémentaires, la sous-traitance, la réception et le suivi financier d'une affaire.



Communication

70 ANS
1922
2022
du SERCE

Publications SERCE

Au cours de l'année, le SERCE a réalisé de nouveaux supports de communication (rédaction et mise en forme, relectures, coordination/suivi de projet, actions de communication). L'organisation des 100 ans du SERCE a également nécessité un important travail de collecte et de traitement du matériel iconographique.

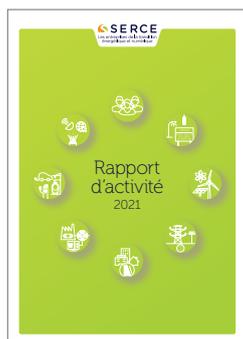


AVRIL / OCTOBRE 2022
SERCE'Infos n°30 et 31
 édition SERCE
2 500 ex. diffusés/numéro



JUIN 2022
« 100 ans du SERCE »

Collecte du matériel iconographique, scripts et montage des 3 séquences vidéos projetées à l'occasion de la conférence du 16 juin.



JUILLET 2022
Rapport d'activité 2021
 édition SERCE
600 ex. diffusés et envois électroniques



SEPTEMBRE 2022
Lettre du Concours Sécurité 2021
 édition SERCE
1 000 ex. diffusés

RÉALISATION DE SUPPORTS DE SENSIBILISATION OU DE DOCUMENTS D'INFORMATION

En 2022, réalisation de supports de sensibilisation ou de documents d'information liés aux thématiques suivantes :

Affaires techniques

Réalisation d'une vidéo et d'une fiche intitulées « Peut-on éclairer sobrement et sans nuire à la biodiversité ? »

Plaquette Lignes aériennes HTA-BT / Gimelec – SERCE (Parue en 2023)

Prévention et Sécurité

Plaquette sur les réseaux à proximité des réseaux

Travaux à proximité des réseaux

Efficacité énergétique & Bâtiment

GUIDE « BIM - Préconisations et structuration des familles d'objets (lots techniques bâtiments) » (réservé aux adhérents)

Formation

Réalisation de la vidéo de « Loïc, Technicien Instrumentiste en milieu nucléaire ».



L'information en continu

Le SERCE diffuse régulièrement des informations à l'attention de ses adhérents. En 2022, il a notamment transmis :

- 18 numéros de « La presse lue par le SERCE »
- 62 Informations Professionnelles
- 93 e-mailings d'information

Le SERCE actualise régulièrement ses deux sites internet...

- **serce.fr**
 - Développement de l'annuaire en ligne des adhérents du SERCE.
 - Actualisation régulière du site (rubriques Actualités, Publications, Espace Presse, Événements...)
 - Préparation et déploiement d'une V2 du site (améliorations de la navigation, recherche et ajouts de pages).
 - Refonte intégrale du site institutionnel et mise en ligne en janvier 2023.
- **metiers-electricite.com**
 - Actualisation des niveaux de diplômes et de l'annuaire des établissements / formations (à poursuivre en 2023).
 - Enrichissement du site (Actualités, vidéos), en lien avec les réseaux sociaux



93 flashes d'information, save the date et invitations transmis par e-mailing



serce.fr



www.metiers-electricite.com

...et relaie les informations et actions du SERCE et de ses adhérents sur les réseaux sociaux.



serce.fr (nouvelle version)

13 670 sessions
(+ 41 %) fin 2022

metiers-electricite.com

41 862 sessions
fin 2022



serce

2 782 abonnés
(+ 26 %) fin 2022

metiers-electricite.com

369 abonnés
(+ 19 %) fin 2022



@SERCE_France

2 039 abonnés
(+ 3 %) fin 2022

@metiers_elec

567 abonnés
(+ 19 %) fin 2022



YouTube

396 abonnés
(+ 26 %) fin 2022

Les relations presse



COMMUNIQUÉS DE PRESSE

- 11 communiqués de presse (dont 4 collectifs)

- **Une centaine de retombées presse** (articles, brèves et citations principalement parus dans la presse professionnelle ou spécialisée (Travaux publics, énergie, environnement, formation...))

- Communiqué de presse « **Lancement du Concours Lumières 2022** »
- Diffusion de la tribune collective « **La filière électrique: accélérateur de la transition énergétique** »

- Communiqué de presse « **Accord de partenariat SERCE / Formapelec en faveur de l'évolution des compétences des monteurs en éclairage public** »
- Communiqué de presse collectif Enedis / SRER / SERCE « **Enedis Champagne-Ardenne et ses entreprises partenaires s'engagent pour la sécurité de leurs collaborateurs** »

- **Serce Infos n° 30**
- Communiqué de presse « **Un Guide sur la réglementation des Travaux à proximité des réseaux** »

- Communiqué de presse Objectif Fibre « **Le raccordement des abonnés au réseau FttH à portée de clics !** »

- Communiqué de presse « **Palmarès du Concours Lumières 2022** »

- Communiqué de presse « **Sobriété énergétique : 4 leviers d'action pour répondre rapidement aux objectifs fixés par le gouvernement** »

- **La Lettre du Concours Sécurité 2021**

- Communiqué de presse collectif FNCCR et organisations partenaires sur le **lancement de la plate-forme Perf- ACTEE**

- **Serce Infos n° 31**
- Communiqué de presse « **Lancement du Concours Lumières 2023** »

- Communiqué de presse et motion design « **Comment éclairer sobrement, sans nuire à la biodiversité ?** »



Retrouvez les communiqués de presse sur serce.fr, depuis l'Espace presse

INTERVIEWS & RÉDACTIONNELS



- 11 interviews ou publi-rédactionnels

Janvier

- **BTP Rail** – Interview de Philippe Paillet, Président de la Commission « Caténaires » « **De client fournisseur à partenaire !** »

Février

- **J3E** – Interview d'Anne VALACHS sur **la transition énergétique appliquée aux bâtiments**

Mars

- **Magazine de l'ingénierie urbaine** – Interview de Frédéric Galloo, Président de la Commission « Éclairage public et équipement connectés » dans le dossier « **L'Éclairage public dans l'espace public et l'Habitat** ».

Avril

- **Énergie Plus** – Tribune de Jean-Pascal de Peretti, Président du SERCE sur **l'efficacité énergétique et la décarbonation des bâtiments**.

Mai

Juin

Juillet

- **Europe 1** – Interview de Nathalie Allégret, Directrice Activités Nationales, Grands Projets et Développement de la Division Villes et Territoires Connectés chez Equans sur **la ville de demain**

Août

- **SDE Haute Garonne** – Verbatims de Christophe Monge, Conseiller régional « Réseaux » d'Occitanie et de Didier Peyreigne, Directeur de Cassagne TP sur **le soutien à l'activité locale**

Septembre

Octobre

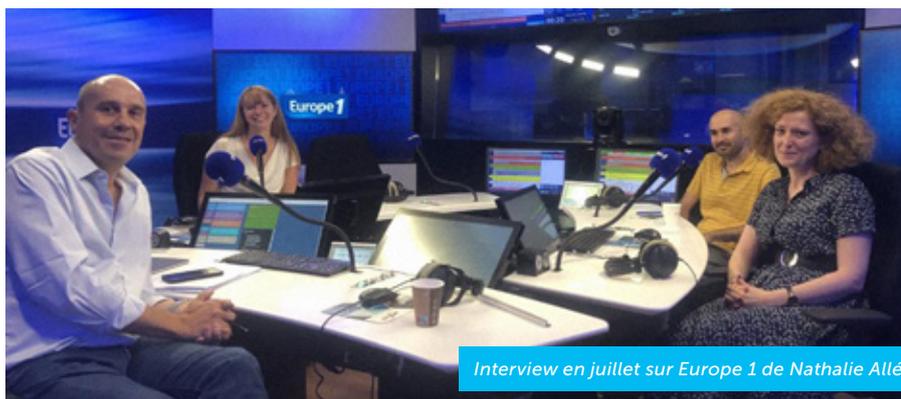
- **Rencontres IDécarbore** – Interview filmée d'Anne Valachs, Directrice générale du SERCE sur **le rôle des entreprises du SERCE en matière de décarbonation** (video en ligne dans § Actualités)

Novembre

- **J3E** – Interview de Jean-Pascal de Peretti, Président du SERCE sur **la sobriété énergétique, la décarbonation des bâtiments, et le rôle des entreprises du SERCE**. (paru en février 2023)
- **La Gazette des communes** – Tribune de Frédéric Galloo, Président de la Commission « Éclairage public et équipements connectés » du SERCE, sur **la rénovation de l'éclairage public**. (paru en janvier 2023)
- **Electromagazine** – Interview de Romuald Peton, Président de la Commission « Environnement » du SERCE sur **les axes de travail de la Commission**. (paru en janvier 2023)

Décembre

- **Electro Magazine** – Interview de Jean-Pascal de Peretti, Président du SERCE « **Accompagner les entreprises face aux enjeux** »



Interview en juillet sur Europe 1 de Nathalie Allégret.

Les Événements 2022

8-10 février – Webconférence

Les « Règles Qui Sauvent » / SNCF Réseau (RDV mensuel)

- Intervention de Bruno Leduey, Directeur Prévention et Sécurité du SERCE avec enregistrement vidéo et diffusion sur SECUBOX, sur le risque électrique, le biefing, le téléphone au volant, les EPI, présence sur les voies, addictions, etc...

11 février – Besançon

Signature de la Charte Recrutement d'Enedis Alsace Franche Comté avec les représentants régionaux du SRER et SERCE

- Témoignage Vidéo de Marc Gratius, Délégué régional Grand Est du SERCE



24 février – Paris

FORUM TP 2022 / FNTP

- Intervention de Bruno Leduey, Directeur Prévention et Sécurité du SERCE sur le stand de l'OPPBTB sur l'outil d'évaluation des connaissances du risque électrique

24 février – Paris

AMPERE 2020 Table-ronde / SEE

- Intervention d'Anne Valachs, Directrice générale du SERCE à la table-ronde " Les mutations et les métiers futurs du monde de l'électricité "



8 mars – Webconférence

2^{ème} Forum virtuel de recrutement / Enedis

Rubrique « Nos partenaires recrutent aussi ! » avec un hall virtuel dédié aux entreprises du SERCE :

- La liste des espaces Recrutement des sites internet de nos adhérents qui proposent des emplois et des stages en alternance ;
- Les vidéos de jeunes qui témoignent de leur métier et les fiches métiers associées.

14 mars – Toulouse

Club Prévention Santé Sécurité / FRTP Occitanie

- Intervention de Bruno Leduey, Directeur Prévention et Sécurité du SERCE



23 mars – Vallon Pont d'Arc

Séminaire sur l'éclairage public / SDEC

- Intervention d'Anne Valachs, Directrice générale du SERCE et de Frédéric Galloo, Président de la Commission "Éclairage public et équipements connectés" sur les nouvelles technologies en éclairage public.

25 mars – Saint-Germain-la-Blanche-Herbe

Réunion annuelle Entreprises et fournisseurs / SDEC ENERGIE

- Intervention d'Anne Valachs, Directrice générale du SERCE sur les difficultés rencontrées sur les marchés des travaux publics et réseaux



6 avril – Paris

Accueil d'une délégation de représentants de l'association « US association of electrical contractors » (NECA - USA)



9 mai – Paris

Jury du Concours Sécurité SERCE / OPPBTB 2021

18 mai – Paris

Jury du Concours Lumières 2022



7 juin – Bretagne

ENEDIS Bretagne / SERCE

- Signature de la charte « Santé Sécurité Enedis / entreprises intervenantes 2022 »

13 juin – Paris

Remise des prix du Concours Sécurité SERCE OPPBTB 2021

16 juin – Paris

Assemblée générale et 100 ans du SERCE

- Conférence « Bâtir l'avenir énergétique et numérique » à l'occasion des 100 ans du SERCE.

28-29 juin – Lyon

Salon « FOCALLES » / Cluster Lumière

- Intervention de Frédéric Galloo, Président de la Commission « Éclairage public et équipements connectés » sur le thème à la conférence sur les « Nouveaux matériels en éclairage public et mise en œuvre vers de nouveaux usages. »

27-29 septembre – Limoges

Salon des Travaux publics « Environnement, sécurité et innovation » / FRTP Nouvelle Aquitaine – Délégation Limoges

- Présentation de la grande variété des métiers de la transition énergétique et numérique

27-29 septembre – Rennes

38^{ème} Congrès FNCCR

- Présentation sur le stand d'ACTEE du logiciel PERF-ACTEE, sur les solutions de pilotage énergétique et numérique des bâtiments.





16 juin 2022

LE 16 JUIN 2022, LE SERCE A CÉLÉBRÉ SES 100 ANS !

À cette occasion, les témoignages de différents acteurs de la profession et de la filière, ont permis d'évoquer les évolutions, passées, en cours et à venir : de la construction du réseau électrique aux solutions de décarbonation, pour bâtir l'avenir énergétique et numérique de la France. Quelle trajectoire !

Cette évolution spectaculaire des métiers des adhérents du SERCE révèle leur sens de l'innovation, leur agilité, leur hyper-proximité avec leurs clients, et surtout, leur passion d'entreprendre !



VOUS POUVEZ VOIR LE REPLAY SUR : www.serce.fr > Rubrique « Actualités » > Vie syndicale > Retour sur les 100 ans du SERCE en vidéo !

6-7 octobre – Toulouse

POP Up – espace Agora / F RTP Occitanie

- Interventions des représentants régionaux du SERCE, Stéphane Gauchie et Christophe Monge lors de la table ronde « La transition énergétique au service des territoires ».

6-7 octobre – Paris

Rencontres IDécarbore

- Signature du Pacte pour la décarbonation de l'industrie



18 octobre – Paris

Journées des Innovations / F NTP

- Conférence sur la Gestion durable des territoires avec les interventions de Romuald Peton, Président de la Commission « Environnement » et de deux représentants d'entreprises du SERCE



26 octobre / 6 novembre – Saint-Malo

Route du Rhum Corner SERCE sur le stand Enedis

- Présentation des métiers des entreprises du SERCE par des représentants d'entreprises.

7-8 novembre – Paris

Webinaire de présentation de l'outil Perf-ACTEE au salon IBS (stand SBA)

- Présentation de la plateforme Perf-Actee développé en partenariat avec les organisations professionnelles

17 novembre – Paris

Safety Event / Enedis

Novembre-Décembre – en régions

Remise des Prix Concours Lumières 2022 aux lauréats :

- Agglomération de Saint Quentin-en-Yvelines (78), Moulins Communauté (03), Commune de Lussan (30), Ville de Pantin (93)



Le SERCE soutient Electriciens sans frontières



www.electriciens-sans-frontieres.org